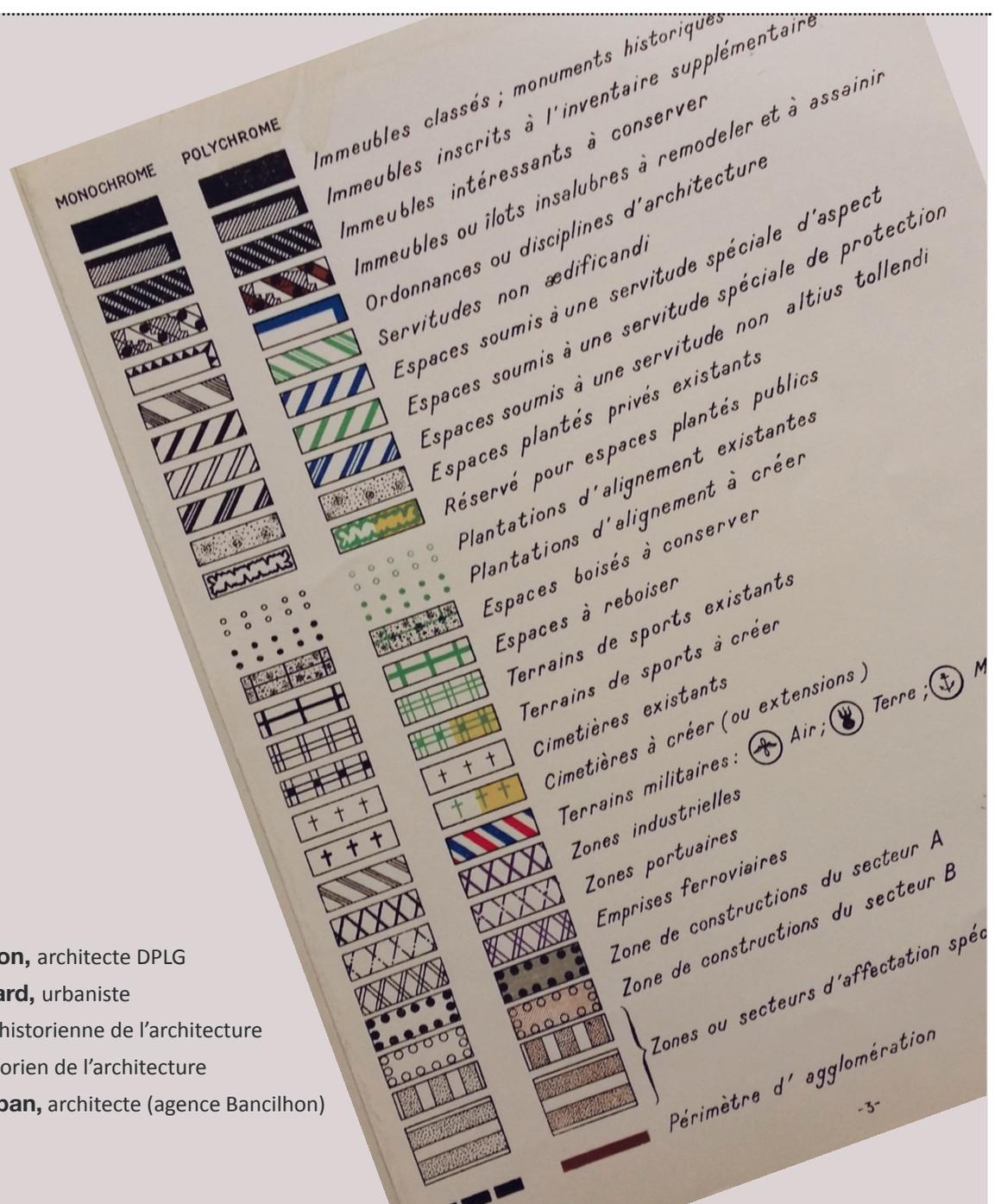


VOLUME I - SYNTHÈSE

ÉTUDE SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN DE LA PÉRIODE DE LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE (1940-1958)



Philippe Bancilhon, architecte DPLG
Bernadette Canard, urbaniste
Emilie d'Orgeix, historienne de l'architecture
Gilles Ragot, historien de l'architecture
Marie-Laure Turban, architecte (agence Bancilhon)

REMERCIEMENTS

Les auteurs de cette étude remercient la DRAC Nouvelle Aquitaine de leur avoir confié cette mission de repérage du patrimoine de la Reconstruction dans cette région et d'avoir organisé régulièrement des réunions de suivi qui ont permis d'affiner le cadre de la recherche et d'en valider progressivement les orientations.

Ils remercient également tous les conservateurs de services d'archives publiques – Archives Nationales, Archives départementales – qui leur ont facilité l'accès à leurs fonds.

Leurs remerciements s'adressent également au Groupe de travail du Label A.C.R de la DRAC Nouvelle Aquitaine de leur avoir donné la possibilité de présenter les résultats provisoires de cette étude avant sa finalisation.

Leurs remerciements s'adressent encore à Christel Palent-Frappier et Eléonore Buffler de leur avoir donné la possibilité de présenter l'avancement de leurs travaux lors des Rencontres de Saint-Dié-des-Vosges « Architecture et urbanisme de la 2^{nde} Reconstruction en France. Protéger, valoriser, intervenir. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu », les 22, 23 et 24 mai 2018.

Ils remercient enfin pour leur aide et leurs conseils, Kevin Laussu, historien d'art, ainsi que tous les responsables des fonds départementaux visités dans les douze départements de la Nouvelle-Aquitaine.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

VOLUME I

VERS UN INVENTAIRE DES SITES DE LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

(1) INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

- Objet et enjeux de l'étude
- Etat de la question
- Méthode de travail

(2) PREMIERS ENSEIGNEMENTS SUR LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Diversité et nature des destructions
- Esquisse d'une typologie des interventions dans le cadre de la Reconstruction
- Les architectes de la Reconstruction en Nouvelle-Aquitaine : premiers jalons pour une étude prosopographique.
- Esquisses des postures doctrinales retenues par les acteurs de la Reconstruction

(3) PISTES DE RECHERCHE

- Bibliographie

VOLUME II

(1) DÉFINITION DU CORPUS D'ÉTUDE EN NOUVELLE-AQUITAINE

(2) TABLEAU DU CORPUS DES 51 COMMUNES RETENUES ET DES EXTENSIONS POSSIBLES

(3) NOTICES DE PRÉSENTATION DES COMMUNES RETENUES DANS LE CORPUS

Charente :

- Angoulême
- Chabanais
- Pleuville

Charente-Maritime :

- Aigrefeuille d'Aunis
- Fontenet
- La Rochelle – quartier de La Pallice
- La Tremblade
- Royan
- Saint-Georges-de-Didonne
- Saint-Sulpice de Royan
- Saint-Trojan-les-Bains
- Saintes

- Vaux-sur-Mer
- Yves
- Corrèze
 - Égletons
 - Saint-Merd-Les-Oussines
 - Ussel
- Dordogne
 - Mouleydier
 - Pressignac
 - Rouffignac
 - Terrasson-Lavilledieu
- Gironde
 - Blaye
 - Bordeaux
 - Langon
 - Le Bouscat
 - Le Verdon
 - Pauillac
 - Saint-Loubès
 - Saint-Vivien-du-Médoc
 - Soulac
 - Talais
 - Vendays-Montalivet
- Landes
 - Capbreton
 - Grenade-sur-Adour
 - Mimizan
 - Vieux-Boucau
- Lot-et-Garonne
 - Houeilles
- Pyrénées-Atlantiques
 - Biarritz
- Deux-Sèvres
 - Cerizay
 - Niort
 - Thouars
- Vienne
 - Archigny
 - Buxerolles
 - Buxeuil
 - Châtellerault
 - Jossé
 - Le Vigeant
 - Loudun
 - Poitiers

- Port-de-Piles
- Haute-Vienne
- Oradour-sur-Glane

VOLUME III

(1) ORGANIGRAMME DES ACTEURS DE LA RECONSTRUCTION

(2) TABLEUR EXCEL AVEC LISTE DES ARCHITECTES AGRÉES PAR LE M.R.U EN NOUVELLE-AQUITAINE

(3) ATLAS DES COMMUNES RECONSTRUITES RETENUES POUR LE CORPUS

VOLUME IV - ANNEXES NUMÉRIQUES

(1) Compilation et présentation par département et par commune des dossiers consultés et des reproductions photographiques réalisées :

- Aux Archives Nationales
- Dans les douze services d'archives départementales
- Autres sources : archives municipales, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle

(2) Compilation et présentation des sources consultées concernant l'ensemble des départements :

- Photothèque du MRU
- Inventaires des architectes agréés et urbanistes d'états (aux Archives Nationales)
- Inventaire des périmètres de reconstruction (aux Archives Nationales)
- Inventaire des plans de reconstruction (aux Archives Nationales)
- Reproductions photographiques des statistiques de la Reconstructions repérées aux Archives Nationales
- Inventaires sur les dommages de guerre
- Reproduction photographique de l'index «Archives de l'Équipement» aux Archives Nationales
- Inventaires de la Direction Générale des Travaux (1944-1952) et de la Direction de l'Habitat et de la Construction (1941-1959) (aux Archives Nationales)
- Reproduction photographique de la codification des plans de reconstruction

(3) Inventaire des revues consultées.

(4) Dossiers photographiques d'opérations repérées sur site.

Version numérique des volumes I et II et III.

(1) INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

1/A OBJET ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

Définir les limites du corpus d'étude

Si le titre du cahier des charges de l'appel d'offres (voir annexes) évoque une « étude sur le patrimoine architectural et urbain de la période de la Reconstruction¹ en Nouvelle-Aquitaine (1940-1958) », l'objet de cette recherche ne porte pas sur l'ensemble des constructions réalisées à cette époque dans la région mais uniquement sur les bâtiments reconstruits à l'issue de la Seconde guerre mondiale dans le cadre des procédures de la Reconstruction mises en place par le M.R.U (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) créé par le décret du 16 novembre 1944.² Elle comprend aussi l'étude de tous les projets et réalisations éventuelles effectuées à l'initiative du gouvernement de Vichy, sous le contrôle de la D.G.E.N (Direction Générale à l'Équipement National) pendant la période allant des premières destructions dans la région en juin 1940 jusqu'à la Libération en 1944 ou en 1945 selon les communes.

Le parti-pris méthodologique ici adopté, qui entend *stricto sensu* le terme de « reconstruction » au prisme de la tutelle ministérielle du M.R.U, s'est imposé dès les premières réunions de travail. Il semblait, en effet, primordial, dans le cadre de cette étude exploratoire conduite à l'échelle d'un large territoire, - première de ce type à être menée en France -, de travailler, d'une part, à l'élaboration d'un solide socle méthodologique ultérieurement transposable à d'autres régions et, d'autre part, de livrer un portrait global des activités de reconstruction à l'échelle des douze départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces deux constats, nous ont rapidement engagé, avec l'accord de nos commanditaires (réunion du 25 janvier 2018), à resserrer le cadre de l'étude, non pas au patrimoine « de la période de la reconstruction », mais à celui « émanant des procédures de reconstruction du M.R.U ». Cette approche, a permis d'éviter l'« atomisation » d'une étude, inévitablement incomplète et généraliste, qui aurait portée sur l'ensemble des acteurs et du patrimoine reconstruit entre le milieu des années 1949 et la fin des années 1950. Le crible adopté permet ainsi d'architecturer, pour la première fois, un corpus quantifiable et analysable de sites et d'édifices construits par des acteurs soumis à une tutelle commune et répondant aux mêmes contraintes et injonctions (voir partie méthodologie).

¹ Le terme reconstruction est orthographié dans ce mémoire avec une majuscule lorsqu'il désigne la politique, les mesures, les procédures mises en place pour reconstruire le pays. Il est orthographié avec un r minuscule lorsqu'il désigne une opération de reconstruction dans un lieu ou un moment précis. L'usage de la majuscule ou de la minuscule n'a pas été modifié dans les titres d'ouvrages, de rapports ou dans les citations.

² Pour une chronologie précise de la Reconstruction entre 1940 et 1956, on se reportera à l'ouvrage réalisé par l'Institut Français d'architecture, sous la direction de Bruno-Henri Vayssière, *Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme 1944-1954. Une politique du logement*, en 1995 (voir bibliographie).

L'article 2 – Objet de la mission - du cahier des charges confirme cette orientation : « Au vu des lacunes tant dans la connaissance, l'inventaire, mais aussi les protections ou labels, le prestataire devra, conjointement au travail entamé sur la ligne de démarcation dans la région Nouvelle-Aquitaine, travailler sur le thème du patrimoine architectural et urbain de la Reconstruction (1940-1958) ». Cet objet a, par la suite, été réaffirmé non seulement dans la réponse faite par l'équipe prestataire à l'appel d'offres, mais également lors des échanges qui ont eu lieu avec le comité de suivi qui s'est réuni à trois reprises ainsi que lors de la présentation des premiers résultats de l'étude faite devant le groupe de travail du label A.C.R le 31 mai 2018³.

Les bâtiments entrant dans le cadre de la reconstruction sont principalement ceux financés en partie par la procédure des dommages de guerre ainsi que ceux qui sont directement préfinancés par l'Etat comme les I.S.A.I : « Immeubles Sans Affectation Immédiate », ou les « Constructions provisoires » (C.P). Les premiers se situent majoritairement dans les zones sinistrées, parfois à leur emplacement d'origine, bien que souvent sur d'autres parcelles après remembrement urbain. Les immeubles peuvent également être reconstruits hors des zones sinistrées dans des zones dites « de compensation » qui permettent de ne pas attendre que la procédure de remembrement soit achevée tout en absorbant le trop-plein de constructions que le remembrement peut générer dans les zones détruites en abaissant la densité des constructions. Les seconds répondent à des situations d'urgence dans des villes partiellement ou entièrement sinistrées telles Saint-Vivien-du-Médoc, Oradour-sur-Glane et Royan, cité balnéaire de Charente-Maritime⁴. Dans cette dernière, les deux cités d'urgence, Clémenceau et Faupigné, existent toujours en partie.

Enfin, les immeubles peuvent être reconstruits dans des communes qui n'ont pas été touchées par la guerre grâce à la pratique des transferts de dommages de guerre d'une commune à une autre, voire d'une région à une autre⁵. Il en est ainsi de la Cité de Baudons à Nicole en Lot-et-Garonne construite par la *Société des ciments Lafarge* grâce au transfert de dommages de guerres acquis à Vitry-Le François lors de la destruction d'un immeuble bombardé le 16 mai 1940⁶ [Fig. 1].

³ Le comité de suivi composé des prestataires et de représentants de la DRAC à Poitiers et Bordeaux s'est réuni le 25 janvier 2018, le 1^{er} mars 2018 et le 19 mai 2018.

⁴ A Saint-Vivien-du-Médoc un des baraquements provisoire en bois existait encore en 2012 date à laquelle il avait été repéré par les services de l'inventaire. Depuis, cette construction a été détruite. Les archives du MRU contiennent un dossier très complet (avec plans) sur les différentes déclarations publiques pour la construction de bâtiments provisoires (avec plans), 1942-1956 (19770821/21)

⁵ La législation concernant les demandes de transferts est sujette à de nombreuses modifications entre 1945 et 1958. Voir à ce sujet les différents articles concernant les arrêtés portant ouverture ou transfert de crédits, 1946-1958 (AN, 19770821/8)

⁶ Archives départementales de Lot et Garonne 942 W8.

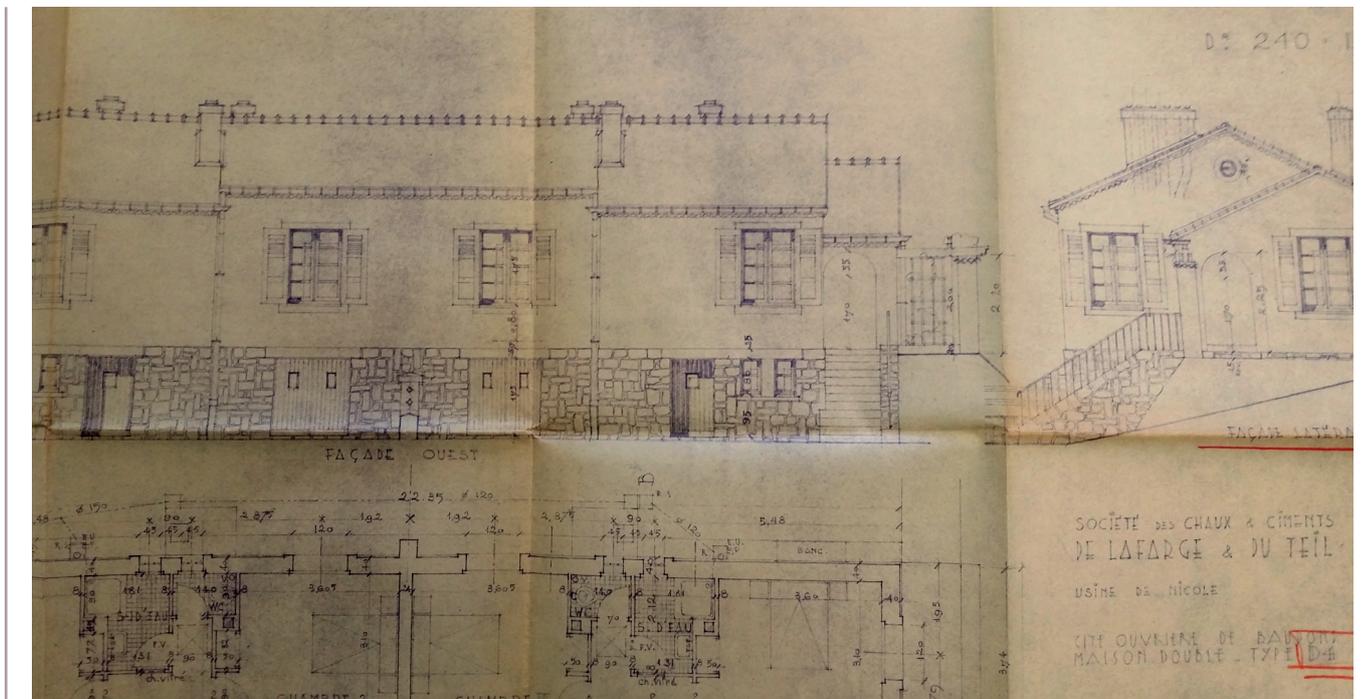


Figure 1. Robert Gilles, architecte agréé, *élévation d'une maison type de la Cité de Baudons à Nicole (47) réalisée pour la Société Lafarge & du Teil grâce au transfert d'un dossier de dommages de guerre de Vitry-le-François, 1945.* La cité construite entre 1950 et 1952 comprend quatre maisons de deux logements chacune (AD 47, 942 W8)

L'étude des politiques de transfert est, par ailleurs, intéressante dans le cadre de la région Nouvelle-Aquitaine qui comporte un certain nombre de stations balnéaires touchées par la guerre. Si elle confirme l'attrait de certaines communes ou départements notamment reliés par voie ferroviaire, comme Nicole dans le Lot-et-Garonne, ou de lieux de villégiature privilégiés comme Hossegor, elle informe également, en négatif, de la dégradation des conditions économiques de certaines classes sociales. Ainsi, plusieurs stations du littoral, telles le hameau de Contis-plage, dans la commune de Jean-Julien-en-Born (Landes), connaissent une désaffectation majeure au lendemain de la guerre. Comme le souligne le préfet des Landes dans un rapport daté de 1951, le hameau arasé à 75% par les Allemands peine à être reconstruit du fait de « l'évolution sociale considérable qui s'est produite dans les Landes au cours et à la suite de la dernière guerre et qui a considérablement changé les revenus des vieilles familles landaises ⁷ ». La plupart des résidences de villégiature détruites, situées sur la dune faisant face à la mer, font ainsi l'objet de demandes de transferts « à l'intérieur du département pour reconstruire des immeubles de résidences principales ». Cette évolution génère parfois une typologie de sites urbains qui, bien que sinistrés à 75%, ne font pas l'objet ni de projets de reconstruction ni de P.R.A.

Lorsqu'ils existent, les plans de reconstruction et d'aménagement (P.R.A) montrent que la reconstruction fut également l'occasion d'une réflexion sur le développement des villes et des villages tel que la loi Cornudet du 31 décembre 1913 l'envisageait déjà, bien qu'elle ne fut pas suivie d'effets majeurs avant 1939. Les P.R.A s'inscrivent donc parfois dans l'héritage du P.A.E.E (Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension) lorsqu'il existe, ou constituent le premier moment d'une véritable réflexion sur le devenir de la cité. C'est le cas par exemple du P.R.A établi par René Guichemerre (1911-1988) en 1946 pour la ville de Grenade-sur-l'Adour (Landes), bastide partiellement incendiée par l'armée allemande en juin 1944 suite à l'interception d'un important convoi par les maquisards. Que ce soit son rapport préalable ou son plan d'aménagement, tous deux illustrent tant sa posture intellectuelle de Guichemerre, qui

⁷ Archives départementales des Landes, 105 W156

s'appuie, tout en les critiquant, sur les travaux encore récents de Pierre Lavedan⁸, que la réflexion sur la réformation de la trame urbaine et des zones d'activités de la ville [Fig. 2].

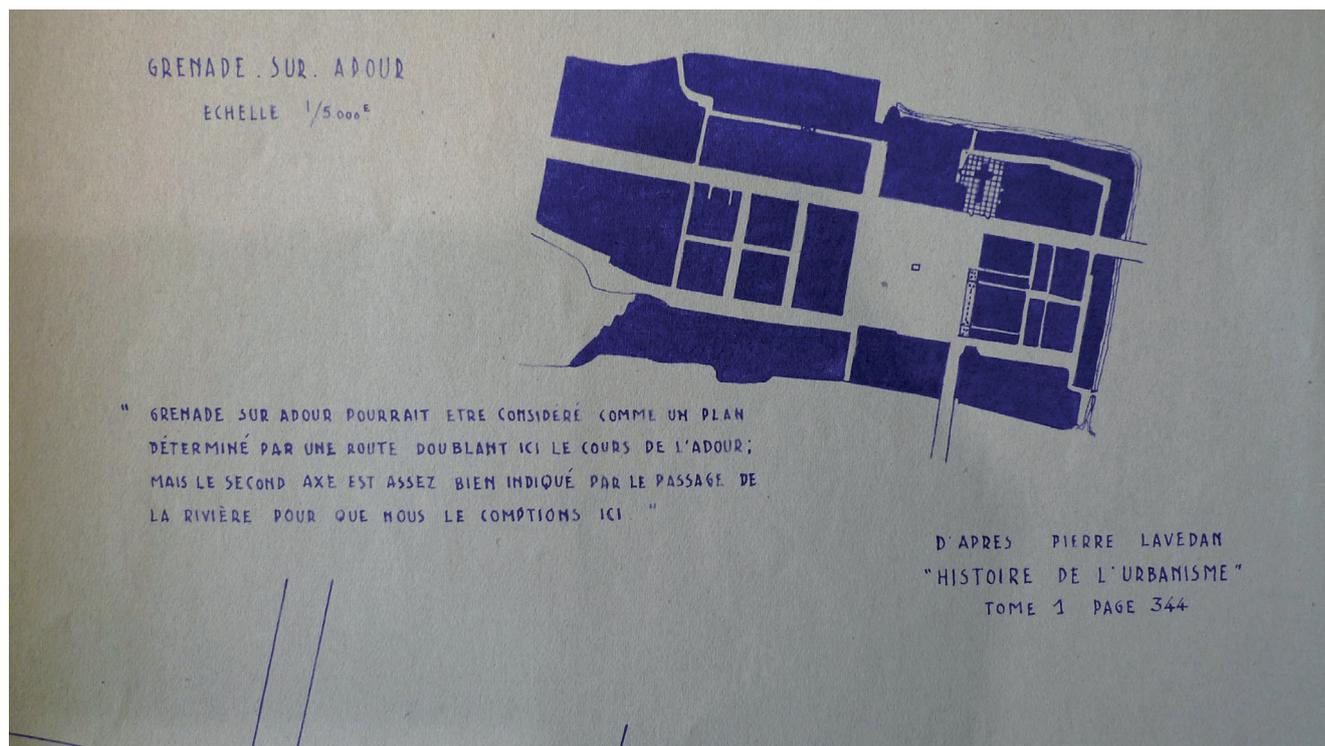


Figure 2. René Guichemerre, urbaniste, *plan de Grenade-sur-l'Adour réalisé d'après le plan topographique de la ville de 1946*, v. 1947-1948. Guichemerre reprend dans ce document le plan publié par Pierre Lavedan dans le 1^{er} volume de l'histoire de l'urbanisme – Antiquité et Moyen-Age » (Paris, Henri Laurens, 1941) pour redéfinir la trame urbaine distribuant les nouvelles zones d'activités de la ville (AN, 19900181/69).

En complément des opérations de reconstruction proprement dites, l'amélioration de la voirie, son adaptation au trafic automobile en plein développement, l'assainissement des quartiers insalubres, le regroupement de services administratifs dispersés sont souvent portés sur le P.R.A⁹. Bien que les opérations d'aménagement ne relèvent pas directement de l'objet de cette étude, cette complémentarité entre Reconstruction et Aménagement doit être prise en compte dans la compréhension des opérations de reconstruction.

Définir les bornes chronologiques de l'étude

Le cahier des charges porte sur la période comprise entre l'année 1940 au cours de laquelle ont lieu les premières destructions et 1958, date qui marque symboliquement la fin de la reconstruction, dont le terme même disparaît du nom du ministère, lorsque Pierre Sudreau, nommé Ministre de la construction le 1^{er} juin 1958, succède à Pierre Garet, Ministre de la Reconstruction et du logement depuis le 6 novembre 1957¹⁰.

⁸ Isabelle Grudet, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *Espaces et sociétés*, vol. 130, no. 3, 2007, pp. 41-55.

⁹ La codification cartographique des plans (légendes, signes et normes) adoptée par le M.R.U pour les P.R.A tend d'ailleurs à ces regroupements par « zones » d'activités ou de service. Voir à ce sujet aux Archives Nationale la cote 19900181/168 qui contient les textes liés à codification des plans.

¹⁰ Depuis le 16 novembre 1944, date de la création du M.R.U, le nom du ministère a changé plusieurs fois, mais le mot « reconstruction » figurait toujours dans son intitulé jusqu'au 1^{er} juin 1958.

La date haute de cette étude résulte des conditions de la défaite des troupes françaises face à l'invasion allemande. Sur le terrain, les premières destructions qui touchent le territoire de la Nouvelle Aquitaine ont lieu dès juin 1940. Malgré le regroupement des troupes françaises le long de la Loire, la percée de la Wehrmacht en juin 1940 leur permet d'atteindre les limites du Cher dès le 19 juin, Angoulême et Bordeaux le 24 juin, veille de l'armistice signée par le Maréchal Pétain. Des combats ont lieu dans la Vienne et entraînent des premières destructions à Buxeuil, Civray, Dangé, Lésigny-sur-Creuse, Loudun, Port-de-Piles, Saint-Rémy-sur-Creuse et Vivonne. Bordeaux subit son premier bombardement aérien dans la nuit du 19 au 20 juin 1940 ; il fait quatre-vingt morts et des dégâts dispersés dans toute la ville. De ces combats résulte en grande partie le tracé de la ligne de démarcation. Blaye est également visée dès le 15 août, le quartier situé en sortie de ville près des *Établissements Desmarais*, usine d'hydrocarbures pour le traitement du benzol, est en partie détruit.

Si l'essentiel des destructions que connaît la Nouvelle-Aquitaine a lieu entre juin 1944 et mai 1945, le mois de juin 1940 constitue cependant une date basse légitime pour cette étude. Un certain nombre de dossiers de dommages de guerre, notamment dans la Vienne, est ouvert par la D.G.E.N pendant la période de collaboration.

Anatole Kopp, Frédérique Boucher et Danièle Pauly, qui signent en 1982 le premier ouvrage consacré à la Reconstruction, bornent leur étude entre 1945-1953. Ils abordent cependant la période comprise entre 1940 et 1945 qu'ils sont les premiers à qualifier de « reconstruction provisoire ». L'emploi de ce terme semble également pertinent dans le cadre de notre étude qui comporte plusieurs dossiers antérieurs à la Libération. Certaines municipalités, dont Capbreton (Landes), initient ainsi des demandes de dédommagement anticipées avant même que les destructions n'aient été réalisées. Ainsi, en 1944, la municipalité de Capbreton dépose une procédure de demande de réparations auprès du Reich dès novembre 1943 à l'annonce de la destruction de la jetée nord projetée par l'armée allemande¹¹. Le dossier constitué fait état « de dommages de guerre en vue de la prise en charge ultérieure par le Reich de la remise en état de la jetée nord en vertu de la circulaire n° 47 du 1^{er} octobre 1941 ».

La date haute de 1953 est, quant à elle, justifiée dans l'ouvrage de Kopp, Boucher et Pauly par le fait que la Loi Courant¹² du 15 avril, visant à faciliter la construction de logements économiques et familiaux (LOGECOS), inaugure la politique de construction de logement en masse, rebaptisée depuis « politique des grands ensembles ». Elle marque donc un changement dans les priorités du ministère. Il s'agit désormais de construire pour les « sinistrés de la vie »¹³ et non plus uniquement pour les sinistrés de la guerre, avant même que le Ministère de la Reconstruction et du Logement (M.R.L) ne devienne en 1958 le Ministère de la Construction (M.C). Pourtant ni en 1953 ni en 1958, les opérations de reconstruction ne sont achevées. Certaines se poursuivent même jusqu'au milieu des années 1960. La date de la fin de la Reconstruction, souvent marquée par la dissolution des associations syndicales de reconstruction, est également différente selon les villes. A Beauvais, en Normandie, celle-ci a lieu en 1963. A Royan, l'une des dernières opérations de reconstruction, la Tour Foncillon de Louis Simon et André Morisseau est achevée en 1962. A Mimizan et à Vieux-Boucau, les reconstructions de villas se prolongent jusqu'en 1962.

¹¹ Archives départementales des Landes, 105 W44.

¹² Du nom de l'éphémère ministre du M.R.U, Pierre Courant, du 8 janvier 1953 au 28 juin 1953.

¹³ Expression imagée très forte trouvée par Eugène Claudius Petit, ministre du M.R.U (1948-1953), initiateur de la politique des grands ensembles lancée par son successeur Pierre Courant.

A ce stade de l'étude, nous avons retenu provisoirement l'année 1965 comme date haute de nos investigations bien que la chronologie des opérations, la durée de vie des associations syndicales reste à définir pour chaque commune concernée. Cette chronologie large permet également de documenter la carrière de certains architectes majeurs de la Reconstruction dont les travaux se poursuivent tardivement. C'est le cas, par exemple de Louis Effroy architecte municipal et directeur des services techniques de Châtelleraut de 1942 à 1965 sous le mandat de Pierre Abelin dont les derniers programmes, tel le quartier des Renardières, ne peuvent être compris qu'à la lumière de son activité antérieure d'architecte agréé par le M.R.U.¹⁴.

La Nouvelle-Aquitaine, cadre géographique de l'étude

La Nouvelle-Aquitaine est une entité administrative née récemment en 2015 de la fusion des trois anciennes régions d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes. Sans chercher artificiellement légitimer historiquement cette nouvelle région au regard de l'histoire de la seconde guerre mondiale et de la Reconstruction, il convient cependant de relever trois facteurs historiques qui unissent, autour de problématiques communes, les douze départements qui la composent :

- L'actuelle Nouvelle-Aquitaine était partagée en deux, du Nord au Sud, par la ligne de démarcation qui traversait ou épousait les limites de la Vienne, la Charente, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (anciennes Basses Pyrénées jusqu'en 1959). Le long de cette ligne de partage entre zones libre et occupée, ont eu lieu des combats en 1940 et les premières destructions. Des dossiers de dommages de guerre ont été constitués dès cette époque.
- Le long de près de 700 km de côtes de la Nouvelle-Aquitaine, estuaire de la Gironde compris, l'organisation Todt a élevé quelques 1500 ouvrages défensifs dont deux des cinq bases sous-marines construites en France, à Bordeaux et à La Rochelle-La Pallice. La construction de ces ouvrages, si elle a entraîné des destructions d'immeubles existants en bord de mer notamment dans les Landes, a également provoqué des bombardements alliés sur ces positions occasionnant des destructions importantes.
- La construction du mur de l'Atlantique a également eu pour conséquence de concentrer des milliers de soldats allemands sur les côtes de Nouvelle-Aquitaine. Ceux-ci, parmi d'autres, sont appelés en 1944 à quitter leurs positions pour remonter vers la Normandie et le Nord de la France pour aider à contrer le débarquement des alliés. Ces mouvements de troupes entraînent tout autant des actions de la Résistance et des bombardements alliés destinés à les ralentir ou à les empêcher de regagner la moitié nord du pays, que des actions de représailles et des exactions allemandes le long des axes routiers qu'empruntent ces troupes depuis la Gironde, les Landes et la Charente-Maritime vers la Vienne en passant par la Charente, mais aussi depuis le Lot et Garonne, la Corrèze vers la Haute-Vienne en passant par la Dordogne. Ainsi, la localisation géographique fine des dossiers de dommages de guerre en Corrèze forme un large couloir qui correspond à la remontée des troupes allemandes à travers le département.

Ces trois facteurs procurent une certaine cohérence au corpus des destructions et, en aval, à celui des reconstructions dans cette région. Ils expliquent également l'importance relative des destructions sur ce territoire.

¹⁴ Archives départementales de la Vienne, 92W 193 à 197.

Importance des destructions en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine se situe au 5^{ème} rang des treize régions administratives actuelles touchées par les destructions de la seconde guerre mondiale, toutefois loin derrière les quatre premières qui de la Bretagne au Grand-Est dessinent un sinistre arc continu de régions dévastées par les combats [Fig. 3]. Ces dernières concentrent à elles seules les trois-quarts des destructions décomptées, ce qui explique probablement en partie que les ouvrages généraux publiés sur ce sujet depuis 1980 portent presque exclusivement sur des communes situées dans ce quart nord du territoire français¹⁵. Nous y reviendrons.

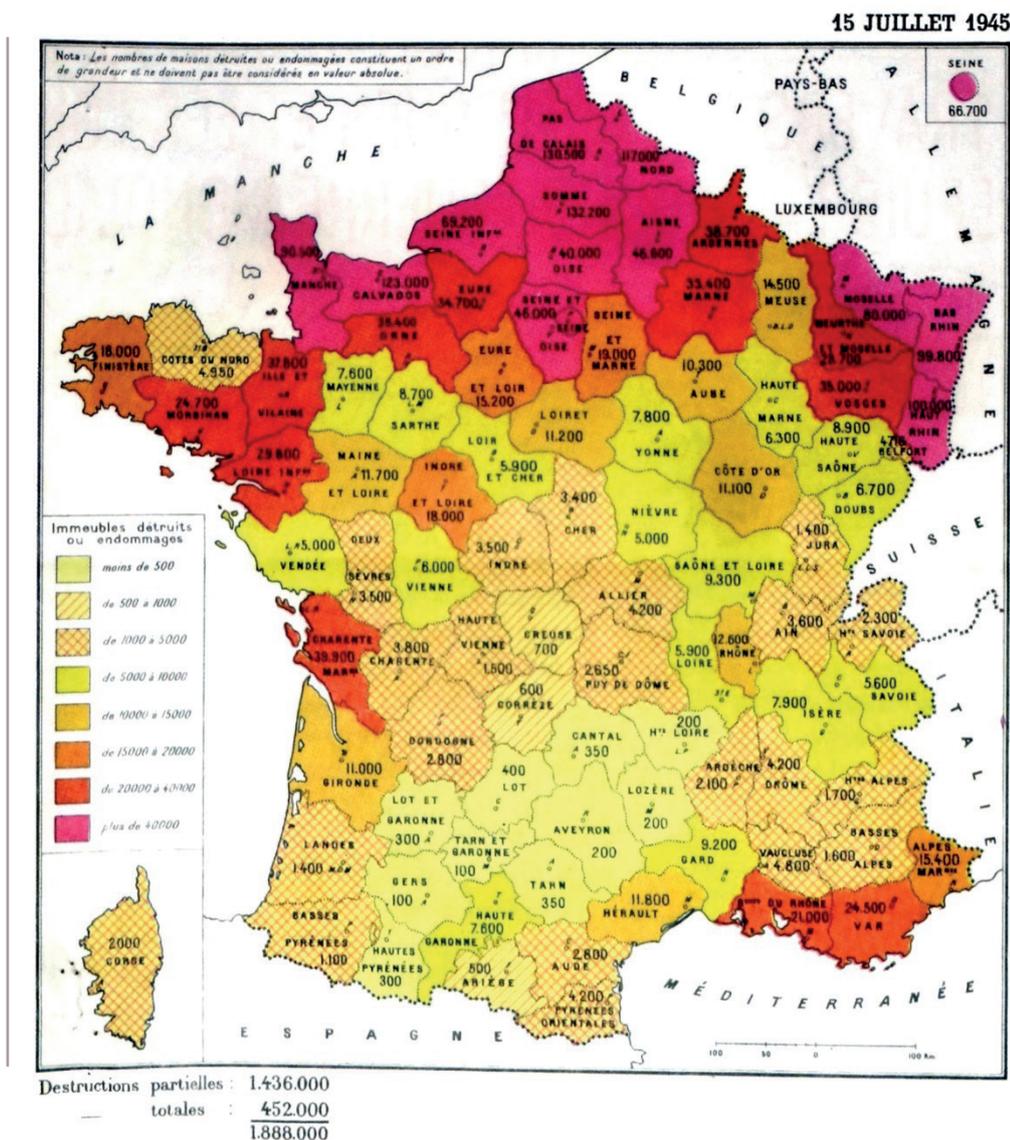


Figure 3. Carte des dommages de guerre, extrait du dossier « Répartition des destructions de guerre – historique », envoyé par Raoul Dautry, 07/12/1945, Archives municipales de Niort. (source : Chantal Callais & Thierry Jeanmonod dans *Une maison pour chacun. Une ville pour tous. Histoire des groupements de maisons individuelles en Nouvelle-Aquitaine. 1945-2015*, La Geste, Niort, 2018, p. 20.

¹⁵ Nous faisons ici allusion aux ouvrages d'Anatole Kopp-Frédérique Boucher-Danièle Pauly (1980), de Bruno Vayssièr (1988), de Danièle Voldman (1997), de Gilles Plum (2011) et de la publication des actes du colloque publié par Patrick Dieudonné (1994). Voir bibliographie.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	IMMEUBLES SINISTRÉS	POURCENTAGE /TERRITOIRE FRANÇAIS
Hauts-de-France	466.300	25,6%
Grand Est	446.700	24,5%
Normandie	353.100	19,4%
Bretagne	85.540	5%
Nouvelle-Aquitaine	72.600	4%

Tableau 1 : Données provenant d'une carte du M.R.U publiée en 1945

Cette position élevée de la Nouvelle-Aquitaine, à laquelle on ne s'attend pas forcément dès lors que l'on évoque les zones de combats de 1939-1940 et de la Libération en 1944-1945, tient en grande partie à l'importance de la Charente-Maritime où sont concentrés 55% des destructions de la région. Ce département est le 12^{ème} le plus touché, les onze premiers étant tous situés dans l'arc évoqué plus haut¹⁶. La position de la Nouvelle-Aquitaine tient également à sa surface imposante qui couvre 15,5% de l'hexagone en faisant la première de France en termes de superficie.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES SINISTRÉS
SOMME	132.200
PAS-DE-CALAIS	130.500
CALVADOS	123.000
NORD	117.000
HAUT-RHIN	100.000
BAS-RHIN	99.800
MANCHE	90.500
MOSELLE	80.000
SEINE-MARITIME	69.200
AISNE	46.600
OISE	40.000
CHARENTE-MARITIME	39.900

Tableau 2 : Données provenant de la carte des destructions du M.R.U de juillet 1945

¹⁶ Ces onze départements cumulent 56,4% de toutes les destructions sur le territoire français.

1/B ÉTAT DE LA QUESTION

Importance relative de la Nouvelle-Aquitaine dans les ouvrages généraux consacrés à la Reconstruction en France

À l'échelle nationale, l'étude bénéficie d'une riche bibliographie abordant différents aspects de l'architecture de la Reconstruction en France, nourrie notamment par les travaux précurseurs d'Anatole Kopp et de Danièle Voldman, complétés des travaux de Bruno Vayssière, et plus récemment par l'étude de Gilles Plum¹⁷. Citons également les actes du colloque *Villes reconstruites du dessin au destin*, publiés en 1994 qui présentent un riche panorama d'expériences en France et en Europe, mais seulement deux articles consacrés au territoire de l'actuelle Nouvelle-Aquitaine à travers le seul exemple de Royan.¹⁸

De l'ouvrage d'Anatole Kopp, Frédérique Boucher et Danièle Pauly publié en 1980 à celui de Gilles Plum en 2011, la place accordée aux communes de Nouvelle-Aquitaine dans ces quelques ouvrages généraux est d'ailleurs très faible. Seul le quartier de La Pallice à La Rochelle et à Royan font l'objet de très courtes analyses partiellement illustrées, ce qui ne rend pas compte de la diversité des opérations de reconstruction dans cette région, d'autant plus que La Pallice ne doit d'y être citée que pour le projet non réalisé de Le Corbusier. La célébrité de ce dernier a d'ailleurs jusqu'ici complètement occulté la reconstruction du port de La Rochelle qui est réalisée après sa démission et l'abandon de son plan le 14 novembre 1947. Aucune publication consultée, à ce stade de l'étude, ne mentionne même le plan de reconstruction visé par le Comité national d'Urbanisme le 21 mai 1948 et par le M.R.U le 29 avril 1950.

Auteurs	Éléments d'analyse	Simple mentions	Illustrations
Koop-Boucher-Pauly	La Rochelle La Pallice	Royan	Royan, La Rochelle La Pallice
Vayssière			
Collectif : Dieudonné	Royan	Bordeaux, La Rochelle La Pallice	Royan
Voldman		La Rochelle La Pallice, Royan, Périgueux, Bordeaux, Bayonne, Poitiers, Limoges, Oradour-sur-Glane	
Plum	Royan	La Rochelle La Pallice, Oradour-sur-Glane	Royan

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des exemples de Nouvelle-Aquitaine, analysés, mentionnés et illustrés dans les cinq principaux ouvrages généraux consacrés à la Reconstruction depuis 1982.

La Nouvelle-Aquitaine n'est pas le seul territoire délaissé par ces ouvrages généraux qui, tous réunis, ne mentionnent hormis celui-ci que sept exemples pris au sud de la Loire : Arles, Castillon, Fos-sur-Mer, Marseille, Toulon, Saint-Gaudens, Sanary-sur-Mer¹⁹. Un seul fait l'objet d'une véritable analyse, Chemillé-sur-Indrois, que Danielle Voldman aborde dans son étude comme village sinistré.

¹⁷ Voir Bibliographie.

¹⁸ *Villes reconstruites du dessin au destin*, collectif sous la direction de Patrick Dieudonné, Ville de Lorient, Institut de géoarchitecture, Editions L'Harmattan, Paris, 1994, 2 volumes.

¹⁹ Marseille et Saint-Gaudens sont mentionnés essentiellement pour les projets de Le Corbusier, dont la place est sans commune mesure avec son apport à cette période, en particulier dans l'ouvrage de Kopp, Boucher et Pauly.

Rappels historiographiques

En complément de ces ouvrages généraux, les études régionales ou locales sont encore dispersées et lacunaires, mais certaines, telles celles sur la Vallée de la Loire (2010)²⁰ ; sur le Calvados (2011), la Lorraine (2015) et la Normandie dans le cadre du dossier de candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial des plages du débarquement, représentent des apports essentiels pour cet appel d'offre tant en termes de connaissances que sur le plan méthodologique.

Plus difficile à saisir, car très peu publiée, la reconstruction des petites communes rurales n'a pour l'instant fait l'objet que de rares travaux, dont un mémoire de fin d'étude d'Emmanuel Roussarie sur les communes rurales de l'Oise soutenu à l'ENSA Paris-Val-de-Seine.

Quelques thèses ont été également soutenues récemment sur des architectes ayant participé à l'effort de reconstruction comme Maurice Novarina, Gustave Stoskopf, Jean Bossu ou Pierre Dufau²¹, travaux de grands intérêt mais qui n'apportent que des éclairages très partiels et localisés sur cette longue période de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme en France. Deux thèses offrent en revanche des angles d'analyses transversales intéressants pour cet appel d'offres, celle d'Yvan Delemontey sur les procédés constructifs innovants engagés sur ces théâtres d'opération, et celle de Nicolas Detry sur la reconstruction des monuments historiques²².

²⁰ L'étude a été lancée par le Service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre Val de Loire en 2010. Une publication collective, *La reconstruction en Val de Loire 1940-1953. Le Loiret, atelier de la ville de demain* », Maison de l'architecture et du Val de Loire, a été publiée aux Éditions HYX en 2015. Cette reconstruction a également été l'objet d'une thèse de doctorat : Anne-Sophie Godot, *Urbanisme et architecture de la reconstruction dans le Loiret (1940-1954)*, Paris IV-Sorbonne, sous la direction de Bruno Foucart, 2009.

²¹ Voir *Repères bibliographiques*.

²² *Idem*.

Etat de la question en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, hormis les études et publications citées dans le cahier des charges de l'appel d'offre lui-même, peu d'études ont été conduites depuis le colloque *Bordeaux et la Gironde pendant la reconstruction 1945-1954*. Celui-ci s'était tenu en 1995 et portait autant sur les chantiers de reconstruction de bâtiments détruits par faits de guerre que sur des réalisations qui ont vu le jour pendant cette période et qui n'entrent donc pas dans le corpus de la présente étude. Signalons cependant le mémoire de maîtrise de Christelle Floret sur la reconstruction de Mouleydier en Dordogne, soutenu en 1997 sous la direction de Marc Saboya²³.

En définitive, l'initiative des recherches et des travaux de diffusion revient essentiellement à diverses institutions patrimoniales, l'Inventaire, les C.A.U.E et les membres du réseau *Villes et Pays d'Art et d'Histoire* (V.P.A.H).

Si aucune étude universitaire n'existe à ce jour sur des cas aussi importants qu'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne reconstruite entièrement à côté des ruines cristallisées, ou Égletons (Corrèze) petite ville dotée d'un projet urbain ambitieux (P.A.E.E), partiellement détruite et reconstruite avec la même ambition, les études conduites par les services de l'Inventaire ou des DRAC ont donné lieu à des protections ou des labellisations. Une exposition en ligne, réalisée par Anne Gérardot, sur la reconstruction d'Oradour-sur-Glane, sur le site des archives départementales de la Haute-Vienne en témoigne²⁴.

Depuis les travaux précurseurs dans les années quatre-vingt de Jacques Convert directeur du C.A.U.E de Charente-Maritime, cet organisme a toujours soutenu ou initié la recherche sur la période de la Reconstruction qui a tant marqué le littoral atlantique du département. À la suite des Jacques Convert, Jean-Michel Thibault puis Michel Gallice ont organisé des colloques - *Royan 2000, Royan 2003. Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction Un siècle, deux fois construite*²⁵ - ou lancé des recherches - *Les villas du balnéaire en Charente Maritime. 1945-1980* - qui contribuent à une meilleure connaissance de la période de la Reconstruction²⁶.

Enfin, depuis l'obtention du label *Villes et Pays d'Art et d'Histoire*, Charlotte de Charrette, animatrice du patrimoine de la ville, a su développer un grand nombre d'évènements autour de cette thématique - visites, conférences, projection de films - et a publié de nombreuses plaquettes thématiques de qualités qui enrichissent la connaissance de ce moment crucial dans l'histoire de la ville : Portes d'entrée et de garage ; Clôtures-Portails-Portillons ; Loggias-Balcons-Terrasses ; Garde-corps-Grilles de défense ; Volets-Persiennes, etc.

²³ Voir bibliographie..

²⁴ <http://archives.haute-vienne.fr/r/82/reconstruire-oradour/> [consulté le 15/06/2018]

²⁵ Voir bibliographie.

²⁶ Cette étude pluriannuelle lancée en 2017 a été confiée à Gilles Ragot. Elle traite notamment du patrimoine des maisons individuelles réalisées dans le cadre de la Reconstruction.

État de la protection du patrimoine de la Reconstruction en Nouvelle-Aquitaine

L'un des objectifs de l'étude lancée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine vise à pouvoir proposer à terme des mesures de protection ou de labellisation pour les édifices ou les ensembles les plus représentatifs et les plus remarquables de cette Reconstruction.

En l'état actuel, la liste des d'immeubles classés, inscrits au titres des Monuments Historiques ou simplement labellisés Patrimoine XX^e siècle ou depuis puis peu *Architecture Contemporaine Remarquable* (A.C.R), est peu importante révélant en creux un manque de connaissance de cette période de notre histoire. Seulement huit réalisations ou ensemble de réalisations sont protégées ou labellisées. Cinq se situent à Royan dont une grande partie du territoire fait depuis 1996 l'objet d'une Z.P.P.A.U.P.

- Royan (17) : *Eglise Notre-Dame* - Guillaume Gillet, et Marc Hébrard architectes, Bernard Laffaille et René Sarger, Classée M.H
- Royan (17) : *Marché couvert* -1945-1956 - Louis Simon, André Morisseau, architectes; René Sarger, ingénieur - Classé M.H
- Royan (17) : *Palais des congrès* – 1954-1957- Clause Ferret, Jacques Bruneau, Adrien Courtois, Pierre Marmouget, architectes; J. Thomas, ingénieur conseil - I.S.M.H
- Royan (17) : *Temple protestant* – René Baraton, Jean Bauhain, Marc Hébrard, architectes, Alain Bourdonnais, architecte collaborateur; J. Morel ingénieur - 1947-1957- I.S.M.H
- Royan (17) : *Gare routière*, Louis Simon et Pierre Grizet architectes – 1953-1964 - Label ACR
- Rouffignac (24)- *Hôtel de Ville* - Robert Lafaye architecte - Label A.C.R
- Égletons (29): *Place Henri Chapoulie* - Robert Danis urbaniste-Léon Saule et René Blanchot architectes - 1946 - Label A.C.R
- Oradour-sur-Glane (87) – Louis Paquet-Dorian, André Campagne, Louis Mandon-Joly, Paul Villemain - Label ACR (XX^e)
- Royan - Z.P.P.A.U.P, 1996

Première approche statistique

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les premières données statistiques recueillies ont montré que la Nouvelle-Aquitaine est la 5^{ème} région la plus sinistrée de France avec 72 000 immeubles détruits.

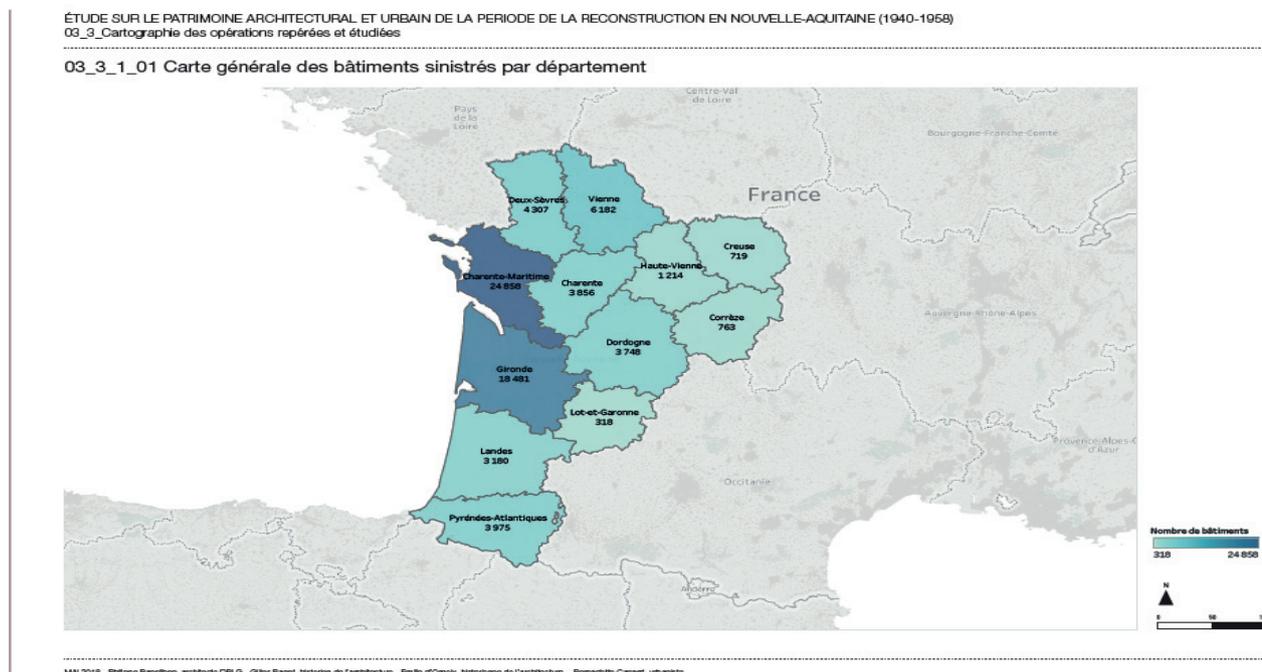


Figure 4. Carte générale des bâtiments sinistrés par département (Étude Reconstruction – Conception graphique. B. Canard, 2018).

La première difficulté rencontrée tient à la dispersion de ces destructions sur un vaste territoire même s'il convient de noter que 55% d'entre elles se situent en Charente-Maritime. La recherche de données chiffrées, régulièrement publiées par le M.R.U dès 1945, couplée au repérage du volume des dossiers de dommages de guerre (D.G) enregistrés dans les inventaires des archives départementales des douze départements concernés, a permis d'élaborer une première liste de 883 communes concernées. Toutefois, le caractère sommaire des inventaires et l'impossibilité technique de consulter près de 100.000 dossiers de dommages de guerre, pour distinguer ceux qui concernent une reconstruction de ceux qui ne traitent que de réparations voire de dommages de biens mobiliers et non immobiliers, a nécessité de recouper cette liste avec d'autres sources d'informations.

L'apport des historiens locaux de la seconde guerre mondiale

Considérant que l'histoire de la reconstruction est d'abord celle des destructions, la consultation des nombreux ouvrages d'historiens locaux de la seconde guerre mondiale et notamment des faits d'arme de la résistance a permis d'identifier les communes ou les sites qui ont été le théâtre de combats ou de bombardements aériens susceptibles d'avoir occasionné des dégâts matériels²⁷. Le recoupement de ces informations, qui permet de dresser une première cartographie des combats avec la première liste issue des statistiques du M.R.U et du comptage des dossiers de D.G, a permis d'élaborer une 2^{ème} liste de 135 communes ou sites, théâtres d'opérations militaires ayant occasionné des destructions.

²⁷ Ces travaux d'histoire locale font également l'objet de nombreux sites internet utilisables avec les réserves d'usage.

Retenir un corpus représentatif et d'un volume critique pertinent

Au sein de cette 2^{ème} liste de 135 communes, la sélection de celles qui présentent au moins 5 immeubles détruits permet d'établir une 3^{ème} liste qui offre, cette fois-ci, un corpus de 84 communes ou sites. Si l'on considère les destructions touchant les immeubles d'habitation²⁸, ces 84 communes comptent 10.835 immeubles détruits soit 92,7% des destructions comptabilisées dans la région. Parmi celles-ci, 41 ont fait l'objet d'un Plan de Reconstruction et d'Aménagement.

C'est sur cette base que la 4^{ème} et dernière liste a été établie. Elle représente un corpus d'étude cohérent de 41 communes dotées d'un P.R.A et de dix autres retenues pour leur exemplarité (petites communes rurales notamment) pour l'importance des destructions et pour leur niveau de documentation. Si l'on considère toujours la typologie des immeubles d'habitation, ces 51 communes représentent encore près de 90 % des immeubles détruits à plus de 75%, attestant ainsi de sa représentativité.

Au sein de cet ensemble, 33 communes offrant plus de 5 destructions à plus de 75% non pas été retenues à ce stade. Elles pourront être éventuellement intégrées plus tard, lors d'une seconde phase de l'étude, à un niveau plus poussé d'analyse dans la mesure où une documentation pourra être mise à jour.

Repérage des reconstructions dans les communes sinistrées sélectionnées dans le corpus

Sur la base de cette liste réduite à 51 communes, nous avons enrichi notre documentation de la consultation systématique des séries des Archives Nationales consacrées aux Plans de périmètres de reconstruction et aux Plans de reconstruction et d'aménagement²⁹. Ces plans sont riches d'informations sur la localisation des immeubles détruits (+ de 75%) ou gravement endommagés, sur les périmètres officiels de reconstruction³⁰, les zones de compensation, mais également les projets de remembrement urbain, les nouveaux tracés urbains et parfois quelques indications sur les ordonnances architecturales envisagées.

L'analyse précise de ces plans, recoupée avec les informations recueillies pour constituer les listes successives évoquées plus haut, mais également les données issues des premiers dossiers de dommages de guerre consultés, les listes de sinistrés, les photos aériennes anciennes de l'I.G.N³¹, les photos de la photothèque du M.R.U³², a permis de conduire une recherche sur site pour identifier les immeubles reconstruits à la place des immeubles détruits, le long des nouvelles voies ouvertes par le remembrement et dans les zones de compensation.

Ce repérage sur site est prioritairement virtuel grâce à l'outil *Street-View* enrichi des vues issues de

²⁸ Cette catégorie typologique est la seule sur laquelle nous disposons de statistiques complètes à la fois au niveau régional et par commune. Elle est donc la seule sur laquelle il est possible d'établir des données statistiques sur la représentativité du corpus sélectionné. Il faut souligner que cette typologie représente également près de 60% de toutes les destructions comptabilisées dans la région. Les résultats issus de cette catégorie peuvent donc être étendus à l'ensemble des sinistrés.

²⁹ Certains sont également conservés en copie dans les services des A.D.

³⁰ Ceux-ci n'englobent pas nécessairement toutes les zones et tous les immeubles détruits. De plus, ces photographies sont autant celles entrant dans la procédure de la Reconstruction que des opérations financées par le M.R.U hors Reconstruction, sans que cette distinction soit précisée.

³¹ Consultables en ligne sur le site *Remonter le temps*.

³² Photos précieuses, classées par communes, mais rarement localisées au sein de la commune.

Géoportail. La priorité est donnée au repérage virtuel sur le repérage physique sur site car il permet une visite tout en établissant de nombreux allers/retours de consultation des plans, photos et sources citées précédemment. Autant de vérification et d'aides à l'identification impossibles *in situ*.

Au fur et à mesure de l'identification des immeubles reconstruits, une liste a été établie sous *word* en parallèle avec la constitution d'une base de photographies capturées sur *Street View*. Elle a été enrichie d'autres informations – dates de construction, nom du ou des architectes – lorsque les sources le permettent.

Ces listes sont déjà d'une grande fiabilité mais elles doivent à terme être confirmées par des visites réelles sur site, recoupées et enrichies par la consultation des séries de permis de construire, conservés selon une logique d'adresses, dans les différents services d'archives municipales.

Ce repérage à l'échelle de la voie et de l'immeuble offre un degré de précision qui va au-delà des attentes du cahier des charges. Il a été conduit sur quelques communes à titre d'exemple et pour en vérifier la faisabilité. Il pourra être poursuivi sur les communes retenues pour la 2^{ème} phase de l'étude, à l'exception de villes entièrement détruites ou presque comme Royan, Mouleydier, Rouffignac et Oradour-sur-Glane.

Fiches par communes

Chacune des 51 communes sélectionnées a fait l'objet d'une fiche de présentation rédigée dont les entrées sont les suivantes :

- **Identification de la commune**
- **Cause des destructions**
- **Zones ou bâtiments concernés** : cette rubrique apporte toutes les données chiffrées connues sur la commune, précise les voies ou les limites des zones détruites et reconstruites, et, pour quelques communes, la liste des immeubles reconstruits repérés.
- **Plans de reconstruction** : cette section indique les principaux plans consultés (avec reproduction). Ces plans sont sommairement commentés pour enrichir les données du chapitre précédant.³³
- **Principaux architectes intervenant dans la commune concernée** : liste des architectes mentionnés dans les documents consultés enrichie, dans la mesure du possible, du n° d'agrément du M.RU, de la mention de leur lieu de naissance ou d'activité pour amorcer un repérage des architectes locaux, et des principales sources d'information biographiques identifiés (archives privées, dossiers d'œuvre de la D.A.U, mention dans la base AGORHA, etc...). Ces données constituent l'amorce d'une étude prosopographique.
- **Dossiers de dommages de guerre consultés** : dans cette rubrique est décrit sommairement le contenu des premiers dossiers de D.G consultés.
- **Principales sources d'archives** : sont indiquées ici toutes les cotes des séries d'archives ou

³³ Les clichés de la totalité des plans consultés est livrée dans le dossier numérique.

documentaires (inventaires en particulier) consultés ou consultables concernant cette commune, principalement aux archives nationales, archives départementales, archives d'architecture du XX^e siècle de la rue de Tolbiac.³⁴

- **Bibliographie** : références bibliographiques spécifiques sur la commune concernée. Elles sont rares, voire exceptionnelles, confirmant l'absence d'étude sur ce sujet.

Ce corpus est présenté dans la volume II de ce rapport de recherche.

³⁴ A ce stade de l'étude, les fonds des archives municipales n'ont pas été consultés.

(2) PREMIERS ENSEIGNEMENTS SUR LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

2/A DIVERSITÉ ET NATURE DES DESTRUCTIONS

Les études existantes sur la Reconstruction en France, notamment celles de Patrice Gourbin dans le Calvados, démontrent toutes l'imprécision relative des chiffres et des statistiques des destructions publiés par le M.R.U, dès 1945 et sur plusieurs années. Les données varient d'une liste à une autre, la distinction entre immeubles entièrement détruits (à plus de 75%), ou réparables n'est pas toujours précisée, comme le type des immeubles détruits – habitations, bâtiments publics, immeubles commerciaux, bâtiments industriels, bâtiments agricoles, etc. La distinction entre immeubles d'habitation et logements (un immeuble pouvant comporter plusieurs logements) n'est pas toujours indiquée. A titre d'exemple, selon deux sources de chiffres différentes, le nombre total de destructions d'immeubles, tous programmes confondus, est de 89871 au 31/12/1946³⁵, 71580 au 31/12/1947³⁶.

De même, certains immeubles indiqués en rouge sur les P.P.R ou les P.R.A, tels les immeubles détruits à plus de 75%, s'avèrent exister encore aujourd'hui, donnant lieu à plusieurs hypothèses : soit les plans comportent des erreurs – hypothèse plausible en regard de l'étendue des dégâts et de la rapidité avec laquelle ces plans ont été établis – , soit ces immeubles ont finalement été réparés avec un souci de restaurer dans un aspect proche de l'état antérieur et rien ne les distingue aujourd'hui de ce qu'il étaient avant sinistre. Malgré ces réserves, ces tableaux et ces plans donnent une image précieuse des destructions subies en Nouvelle-Aquitaine pendant cinq ans, de juin 1940 à juin 1945.

Nous retiendrons provisoirement pour notre analyse le tableau des destructions tel qu'il ressort des chiffres de 1946, qui a l'avantage de lister près de 90.000 immeubles qui ont été touchés par les combats et dont près de 20% sont détruits à plus de 75% taux à partir duquel le M.R.U considère les immeubles comme non réparables.

³⁵ Source : AN: 19790641/10. Chiffres dépendances non comprises.

³⁶ Source : AN 19790641/10.

Dept	Nombre total de bâtiments sinistrés	A plus de 75%	Réparables	N° de Classement sur 91 départements
Charente-Maritime	24858	11542	13315	26
Gironde	18461	1832	16649	28
Vienne	6182	915	5367	52
Deux-Sèvres	4307	371	3936	61
Pyrénées Atlantiques	3975	249	3726	64
Charente	3855	723	3133	66
Dordogne	3748	1079	2669	67
Landes	3180	378	2802	69
Haute-Vienne	1214	271	943	78
Corrèze	763	264	499	79
Creuse	719	78	641	81
Lot-et-Garonne	318	145	173	88
	71580	17847	53853	

Tableau 4 : tableau des immeubles sinistrés, toutes typologies confondues, en Nouvelle-Aquitaine. Données du 31/12/1947 extraites de documents statistiques conservés en AN 19790641/10.

Dept.	Habitations		Bâtiments agricoles (habitat et exploitations)		Bâtiments commerciaux, industriels et artisanaux		Bâtiments publics	
	T.D	P.D	T.D	P.D	T.D	P.D	T.D	P.D
16	285	2093	182	494	247	359	9	187
17	7924	8153	1711	21817	1859	1835	48	401
19	55	382	186	62	13	12	10	43
23	21	500	45	12	11	29	1	30
24	397	2183	607	453	66	62	14	47
33	1088	14100	263	818	474	1483	7	316
40	217	2173	115	179	40	281	6	234
47	18	119	118	45	4	2	5	7
64	130	1843	95	279	30	452	6	375
79	303	3665	15	109	52	70	1	92
86	530	3659	124	597	250	798	11	214
87	197	794	36	92	33	42	5	15
	11165	39664	3497	24957	3079	5425	123	1961
	50829		28454		8504		2084	
	89871							

Tableau 5 : tableau des destructions en Nouvelle-Aquitaine réparties par grandes catégories programmatiques. Donnée du M.R.U au 31/12/1946. Sources AN 19790641/10.

Ces tableaux permettent de tirer plusieurs enseignements sur le plan régional et en regard de la situation au plan national :

- Les immeubles d’habitation sont les plus touchés avec près de 57% des destructions, soit un taux inférieur à celui de cette catégorie au niveau national qui se situe à 67,8%. Cette différence peut probablement s’expliquer par le caractère assez rural de la région Nouvelle-Aquitaine et par le fait que bon nombre de destructions sont dues à des combats liés à la remontée des troupes allemandes vers le nord en 1944-1945, dans des petites villes, des villages, voire des hameaux. Le taux plus élevé de constructions agricoles sinistrées dans la région par rapport au taux national, 31,6% contre 26,2% étaye cette hypothèse. Dans les autres catégories – bâtiments industriels, commerciaux et artisanaux d’une part, bâtiments publics d’autre part – les pourcentages de destructions sont relativement semblables en Nouvelle-Aquitaine à celles de l’ensemble du territoire³⁷.
- Au sein de cet ensemble de 89871 immeubles sinistrés, moins de 20% sont totalement détruits³⁸, taux qui correspond sensiblement à la moyenne nationale qui est de 21,9%. Cette relative conformité à ce que l’on constate sur l’ensemble du territoire gomme cependant des disparités que l’on ne retrouve pas à une échelle plus vaste.

Localisation	Habitations	Bâtiments Agricole	Bâtiments industriels, commerciaux et artisanaux	Bâtiments publics
Nouvelle-Aquitaine	22%	12,2%	36%	5,9%
France	25%	25%	26%	11,4%

Tableau 6 : tableau comparatif en Nouvelle-Aquitaine et sur l’ensemble du territoire national du pourcentage d’immeubles totalement détruits par rapport aux immeubles réparables par catégories programmatique.

A ce stade de l’étude, nous manquons d’éléments d’analyse pour expliquer d’une part le pourcentage constant de destructions totales sur l’ensemble du territoire national quelle que soit les catégories programmatiques, à l’exception de celui des bâtiments publics et, d’autre part, les différences constatées en Nouvelle-Aquitaine entre ces mêmes catégories. Nous pouvons cependant émettre une hypothèse liée aux modes de destruction. Si sur l’ensemble du territoire, et particulièrement dans les quatre régions les plus touchés du Nord de la France qui cumulent 75% des immeubles sinistrés, le mode de destruction principal est celui de bombardements, souvent massifs et en nappe, qui détruisent la quasi-totalité des bâtiments tous programmes confondus, les destructions en Nouvelle-Aquitaine, à l’exception de quelques villes ou villages³⁹ sont rarement détruits dans leur totalité et par bombardement. Il s’agit d’avantage de destructions ponctuelles - un bâtiment, une rue, un quartier, une ferme – qui épargne des pans entiers de villes ou de villages, et souvent les bâtiments publics dispersés sur la commune. Le cas de Royan, seule ville moyenne entièrement détruite par bombardements massifs, pourrait conforter cette hypothèse puisque dans ce cas précis le nombre d’habitations totalement détruites dépasse les 89%.

³⁷ Bâtiments industriels, commerciaux et artisanaux : 9,5% en région, 8% en France. Bâtiments publics : 3,1% en région, 2,3 en France.

³⁸ Très exactement 19,87%.

³⁹ Essentiellement Royan Oradour-sur-Glane, Mouleydier, Rouffignac et quelques hameaux.

L'histoire de la région pendant la Seconde-guerre mondiale, les modes de destructions subis dessinent donc une reconstruction différente de celle du Nord de la France. Les destructions y sont plus dispersées, limitées la plupart du temps à des morceaux des territoires communaux, et relativement clémentes avec les édifices publics. L'exemple du Lot-et-Garonne tend à confirmer cette hypothèse. La grande majorité des dossiers de dommages de guerre est liée à des bombardements ponctuels (château de Ferron, siège du commandement départemental de la Milice ; village d'Houeillès), des dégradations d'habitats par les troupes allemandes (château de Trignan) ainsi que des combats et coups de main isolés. Dans l'ensemble, le département ne compte aucune ville majeure détruite et les opérations de reconstruction et de transferts y sont dispersées.

Répartition géographique

Ces premiers constats recourent les premiers éléments d'analyse que l'on peut tirer de la répartition géographique de ces destructions et en aval des reconstructions [Fig.5].

Le premier constat déjà énoncé est celui de la dispersion. A ce stade de l'étude 883 communes sont concernées par au moins un sinistre parmi les 4404 que compte la région, soit un peu plus de 20%, mais réparties sur ce vaste territoire que représente cette région.

ÉTUDE SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN DE LA PERIODE DE LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE (1940-1958)
03_3_Cartographie des opérations repérées et étudiées

03_3_1_03_Carte générale des communes sélectionnées pour l'étude

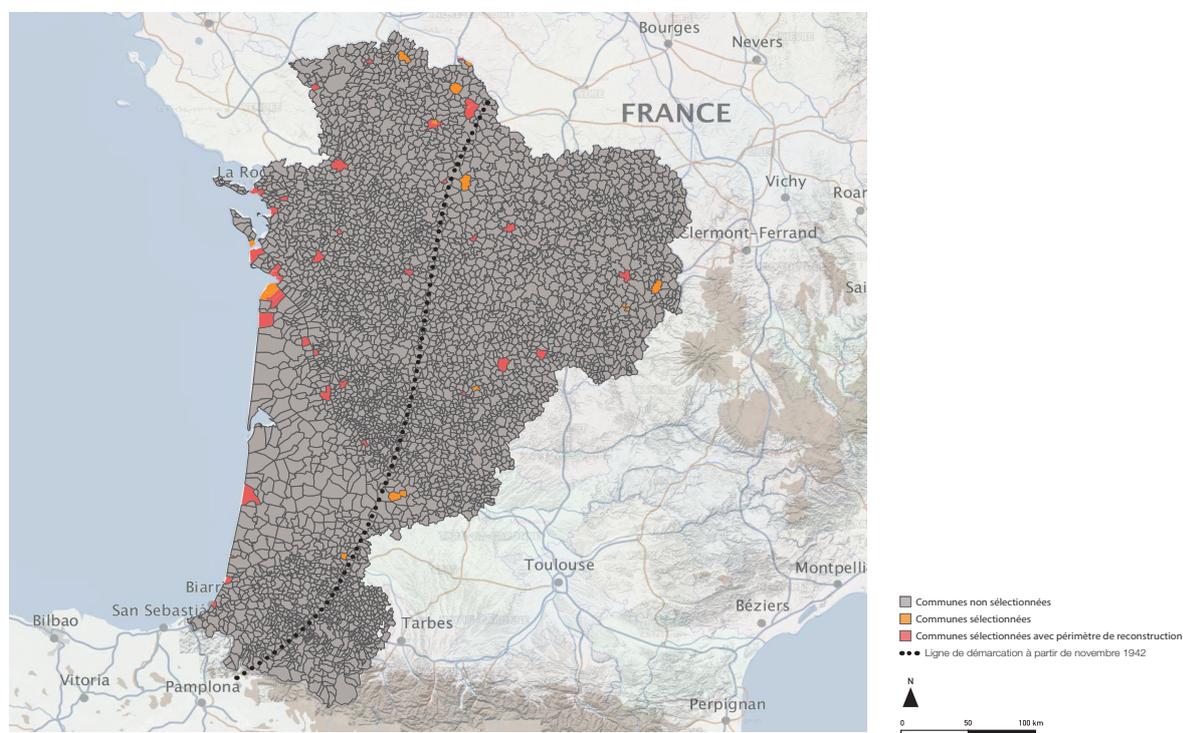


Figure 5. Carte des communes retenues pour le corpus d'étude (Étude Reconstruction. Conception graphique.B. Canard, 2018).

Trois zones, correspondant à des moments ou des modes de destruction différents ressortent cependant de la cartographie que l'on peut en dresser :

- La côte Atlantique où sont construits des ouvrages défensifs allemands, sources de destructions de bâtiments existants et de bombardements.
- L'entrée de l'estuaire de la Gironde où sont concentrés, de part et d'autre du fleuve, de nombreux ouvrages défensifs pour contrôler le passage vers Bordeaux et où se trouve la poche de résistance d'Arvert comprenant notamment Royan.
- Le Nord de la région, le long de l'ancienne ligne de démarcation où, avant même son tracé, ont eu lieu des combats violents en juin 1940, et le long des routes que les divisions de la Wehrmacht ou de SS, en replis vers les zones de combat du nord de la France.

2/B ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE DE LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

Parmi les 883 communes repérées, et parmi la sélection des cinquante et une qui constituent notre corpus, seule une infime partie est totalement détruite et nécessite une refonte urbaine et un remembrement d'ampleur qui modifiera en profondeur le tissu de la ville. Il s'agit de :

- Fontenet (17)
- Royan (17)
- Mouleydier (24)
- Rouffignac (24)
- Oradour-sur-Glane (87)

A Fontenet, les destructions touchent deux hameaux de la commune, La Combe et La Crochette. Ce dernier n'est pas reconstruit sur place, mais à quelques centaines de mètres de son emplacement initial. L'opération est de faible ampleur mais relève d'une reconstruction totale.

Les deux villages de Mouleydier et de Rouffignac détruits par la même colonne allemande de la 11^{ème} Panzerdivision de la Wehrmacht sont détruits à plus de 80%. Ils font l'un et l'autre l'objet d'un P.R.A dressé par Robert Lafaye, mais le remembrement ne remet pas en cause le plan initial de ces deux cités. Quelques rares voies nouvelles sont ouvertes, quelques autres voient leur tracé légèrement rectifié ou leur largeur étendue.

Seuls Oradour-sur-Glane et Royan font l'objet d'un remembrement complet. La ville martyre de Haute-Vienne est entièrement reconstruite sur un nouvel emplacement à proximité de l'ancien site, comme à Fontenet mais à une toute autre échelle, et tout en conservant les ruines de l'ancien village pour perpétuer la mémoire de ce crime. Si le nouveau village s'épaissit et n'a plus autant la configuration d'un village rue comme l'était celui détruit le 10 mai 1944, il demeure cependant encore fortement structuré par une voie qui le traverse du sud-est au nord. Le tracé des voies latérales évoque celui des modèles de cité-jardins. Oradour-sur-Glane qui comptait 1574 habitants en 1936, 1145 en 1946 a, depuis, doublé sa population mais demeure un petit village d'un peu plus de 2000 habitants⁴⁰.

Royan est donc, en Nouvelle-Aquitaine, la seule reconstruction d'ampleur à l'échelle d'une petite ville. Elle comptait 12192 habitants en 1936, 6649 en 1946 la perte étant due d'avantage à des départs volontaires qu'aux victimes des bombardements ; le recensement de 2015 fait état de 18393 habitants. Mais la petite cité balnéaire est reconstruite et dimensionnée dans sa voirie et ses équipements pour absorber les besoins d'une population qui atteint 55 000 habitants pendant la saison estivale. Le plan d'urbanisme de Claude Ferret est conçu à cette échelle et les questions sur la notion d'ilot - fermés ou ouverts -, sur la hiérarchisation des voies de circulation, sur le zonage, ou encore sur les notions d'ordre architectural continu ou discontinu, qui animent les débats de la reconstruction dans les villes de Normandie, du Nord ou de l'Est de la France les plus touchées, se retrouvent à Royan. Ils sont en revanche pour une grande part, voire totalement absentes de la conception des opérations de reconstruction qui touchent le reste de la région. Au sein du corpus d'étude sélectionné à ce stade de l'étude, Royan est un cas à part.

Sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine, Royan mis à part, et Oradour-sur-Glane dans une certaine mesure de par son statut de ville nouvelle, les opérations de reconstruction ont un caractère

⁴⁰ Précisément 2516 au recensement de 2015.

ponctuel qui n'entraîne pas de mutations urbaines majeures. En revanche, elles sont souvent l'occasion et le moment d'une réflexion plus large sur le développement de l'ensemble de la commune et font l'objet de propositions qui s'inscrivent dans le temps long, hors du cadre de cette étude, et ne sont pas nécessairement suivies d'effets. Elles sont aussi le reflet des débats sur l'architecture, ses modes de production, sa dimension constructive, ses aspects formels et stylistiques ; nous y reviendrons.

Malgré le peu d'intérêt accordé jusqu'ici à ce territoire, ce premier inventaire montre que la Nouvelle-Aquitaine offre pourtant un corpus d'étude quantitativement significatif, et surtout représentatif des différentes postures adoptées par les architectes, les urbanistes, les politiques et les maîtres d'ouvrages, ainsi que de l'ensemble des problématiques posées par ce défi de la reconstruction rapide d'un territoire profondément meurtri. A titre d'exemples, et de manière non exhaustive, le corpus retenu permettra dans les phases ultérieures de cette recherche d'aborder les aspects suivants :

- **Les constructions ou cités provisoires** : baraquement en bois à Saint-Vivien du Médoc⁴¹ ; cité provisoire en dur, devenue permanente, à l'entrée de Royan ;
- **La cristallisation des ruines** : ponctuellement avec l'ancienne église de Laleu sinistrée en 1944, à l'échelle d'un village entier à Oradour-sur-Glane ou un nouveau village est construit à côté de la cité martyre maintenue en ruines en mémoire du massacre ;
- **La reconstruction de hameaux en milieu rural** comme à Archigny et Chenevelles (86) ou Houeillès (47) ;
- **La reconstruction ponctuelle** d'immeubles détruits ici ou là dans la campagne, notamment des châteaux ou des fermes isolées sur tout le territoire ;
- **La reconstruction de quartiers entiers**, en particulier près de gare de chemin de fer comme à Angoulême (16), Niort (79), Poitiers (86) ; près de sites stratégiques (aérodromes, raffineries de pétrole) à Pauillac ou Saint-Loubès (33) ; en centre-ville comme à Terrasson (24) ;
- **La reconstruction de villes ou de villages entièrement détruits impliquant un remembrement majeur** notamment à Royan (17), Mouleydier et Rouffignac (24), Oradour-sur-Glane (87)
- **La reconstruction dans des zones dites de compensation** comme à Port-de-Pile (86) ;
- **La reconstruction par transfert de dommages de guerre dans des communes sinistrées ou non** comme c'est le cas de la Cité ouvrière de Baudons à Nicole (1947) en provenance de Vitry-Le-François ou bien de nombreuses résidences principales dans les Landes, transferts de maisons de villégiature non reconstruites à Contis-Plage ou Mimizan ;
- **La reconstruction par procédés innovants** comme à Mérignac ou Royan.

⁴¹ Hélàs détruit très récemment

2/C LES ARCHITECTES DE LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE : PREMIERS JALONS POUR UNE ÉTUDE PROSOPOGRAPHIQUE

En parallèle du repérage des sites et des édifices sinistrés, l'étude menée sur le patrimoine de la reconstruction a également donné lieu à une ébauche de base prosopographique des architectes agréés actifs en Nouvelle-Aquitaine. Dès 1940, en effet, tout architecte souhaitant répondre aux marchés de reconstruction financés par l'Etat (bâtiments publics et travaux pour les associations de sinistrés), devait obtenir un agrément « d'architecte de la Reconstruction » accordé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme⁴². Entre 1940 et 1944, les architectes furent agréés par le CRI (Commissariat de la Reconstruction Immobilière), puis par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. L'agrément des architectes de la Reconstruction fut supprimé par décret en 1965. L'ensemble des textes réglementaires régulant la pratique des architectes agréés est aujourd'hui conservé dans la série 19771061/1 à 10 des Archives Nationales. Le premier dossier de cette série comprend notamment une série cartographique détaillant le nombre des architectes agréés par département sur tout le territoire entre 1945 et 1947 (5540 en 1945, 6352 en 1946 et 7299 en 1947). Ces chiffres continuent, par ailleurs, à augmenter progressivement pour atteindre le nombre de 12 000 dossiers d'agrément individuels conservés pour toute la période dont 538 actifs en Nouvelle-Aquitaine. Si les chiffres évoluent, le pourcentage d'architectes agréés affectés par département reste globalement proportionnel. Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, le département le mieux doté est, sans surprise, la Charente-Maritime qui compte 157 architectes en 1946, suivie par La Gironde (35), la Vienne (20), La Dordogne (15) et la Charente (13). Tous les autres départements comptent moins de 10 architectes agréés, chiffres qui fluctuent peu au fil des années. Il convient néanmoins de noter que certains architectes possédaient des double-affectations départementales et qu'il leur était également possible d'obtenir des agréments ponctuels pour travailler pour des clients privés hors de leur département d'origine. C'est ainsi, à l'occasion des travaux de reconstruction menés à Hossegor, que Pierre Lecocq, architecte agréé à Paris, sollicite une extension de son agrément pour la reconstruction d'une villa à Contis-plage pour l'un de ses clients⁴³. Il arrive également parfois qu'un architecte travaillant dans un département voisin sollicite ponctuellement un agrément. Ainsi, Jean-Henri Tarral (1906- v. 1962)⁴⁴, architecte agréé dans le Gers demande un agrément pour travailler à Gueyze, commune limitrophe du Lot-et-Garonne⁴⁴. Les architectes étant tenus de ne pas dépasser un certain chiffre d'affaires par année (fluctuant selon les périodes) et par client privé (300 000 francs), il est, par ailleurs, aussi probable que certaines associations trans-départementales d'architectes aient répondu à des montages financiers leur permettant de contourner les plafonds maximaux en fractionnant les travaux entre plusieurs praticiens.

⁴² Alice Marsal et Marie Chouleur, *Agrément des architectes de la Reconstruction : répertoire numérique détaillé du versement 19771065*, Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, 2015.

⁴³ Archives départementales des Landes, 105 W60.

⁴⁴ Archives départementales du Lot-et-Garonne, 942_W5.

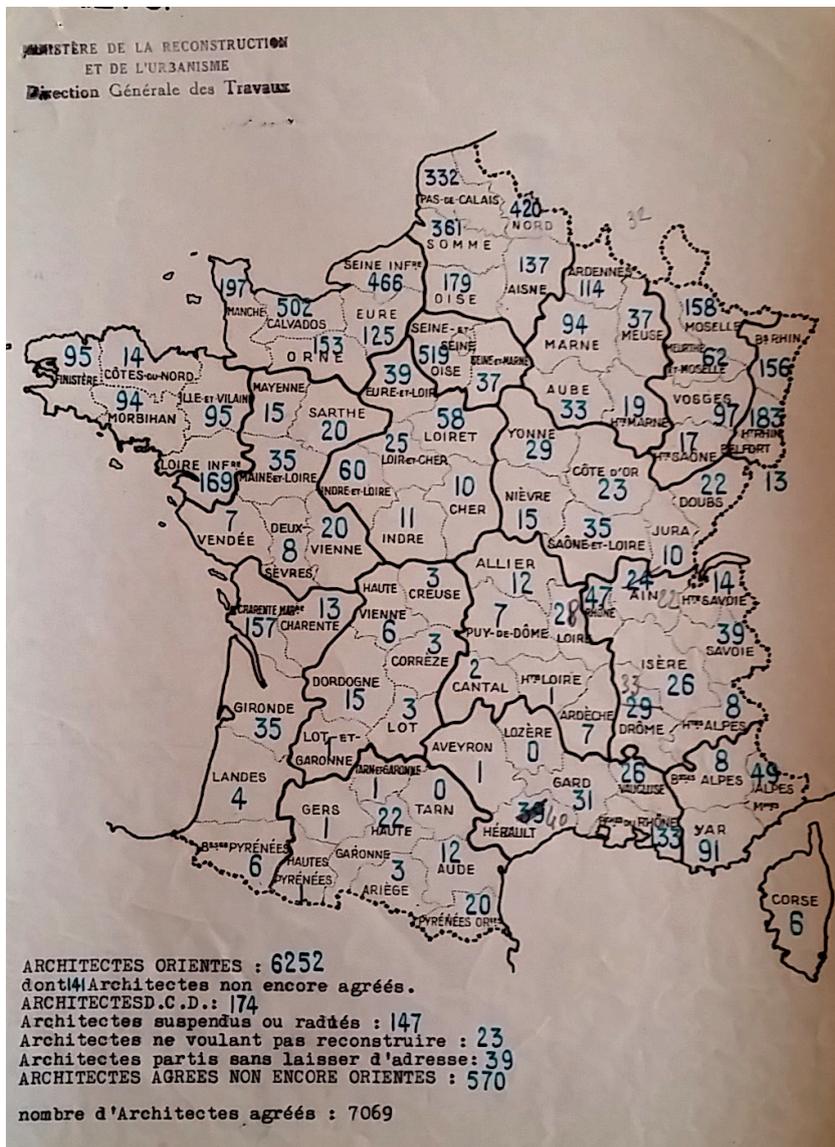


Figure 6 . Cartographie par circonscription administrative du nombre d'architectes agréés par département, le 16 avril 1946. (AN, 19771061/1)

Cette rapide introduction met bien en valeur tout autant l'intérêt que la complexité de se pencher sur ces acteurs fondamentaux des réformations urbaines et architecturales émanant du MRU. Pourtant, tant leurs profils que leurs carrières en Nouvelle-Aquitaine restent encore aujourd'hui très imparfaitement cartographiés. Si certains d'entre eux, tels Guillaume Gillet (1912-1987) ou Claude Ferret (1907-1993) à Royan ont récemment fait l'objet d'études, leurs activités et réseaux restent, dans leur ensemble, encore peu documentés. Les monographies sont, en effet, rares. On peut néanmoins citer le travail réalisé sur les frères Roland et Léon Le Sauter dans les Deux-Sèvres, par Stéphanie Tézzières⁴⁵ qui représente l'une des uniques monographies existantes sur le sujet.

Le présent appel d'offres offrait donc une opportunité unique de dresser un premier état des lieux de ces acteurs à l'échelle de la Région. Le croisement de différents fonds a permis d'affiner les très nombreuses données conservées tant sur leur carrières que sur leurs projets et réalisations. Les fonds les plus pertinents, sont, à ce titre, les versements conservés aux Archives Nationales détaillant les listes d'architectes agréés par département, les dossiers individuels d'agrément ainsi que les dossiers de contrats et d'honoraires. Les premiers, en particulier, nous ont permis de dresser des listes exhaustives

⁴⁵ Stéphanie Tézzières, *Les architectes Le Sauter en Deux-Sèvres*, Niort, Ed. Atemporelle, 2009)

d'architectes par département et d'affiner leurs périodes d'activités grâce aux bordereaux de modification joints à chaque dossier départemental (décès, cessation d'activité, déménagement...). Fait rarement souligné dans les études, cette analyse fine des bordereaux de modifications des architectes agréés révèle un nombre assez important de décès entre les années 1945 et 1950. Cet indice est pourtant intéressant dans la mesure où il indique, dans la première cohorte d'architectes agréés, la présence de praticiens déjà âgés qui étaient souvent déjà en activité depuis plusieurs décennies. C'est le cas, par exemple, de François Macary (1875-1948), architecte municipal de Brive, principalement actif dans les décennies 1920-1930 et qui est remplacé à sa mort, en 1948, par son fils Louis ou bien de Gabriel Delboy ou Louis Fadat en Corrèze. S'il est difficile de définir, à ce stade de l'étude, l'influence de cette première génération d'architectes sur les orientations programmatiques des années 1945-1950, c'est certainement une piste à approfondir pour mieux saisir les choix de cette période en Nouvelle-Aquitaine. L'approfondissement de leurs lieux de formation semble aussi être une piste pertinente. Alors que dans certains départements, tels la Charente ou la Gironde, la majorité des architectes sont référencés dans le *Dictionnaire des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris*, ceux de la Creuse, en sont majoritairement absents. La compilation de l'ensemble de ces listes, transcrites dans un tableur Excel joint à l'étude, offre ainsi une première base de travail sur laquelle s'adosser lors des recherches menées dans les fonds départementaux. Le travail sur le terrain s'est révélé, à cet égard, très instructif pour affiner cette première ébauche prosopographique. Le degré d'investissement des architectes dans les travaux de la reconstruction est, en effet, très inégal. Certains ne sont pas mentionnés dans les dossiers de dommages de guerre, d'autres ne font l'objet que de rares occurrences (reconstruction d'un seul édifice ou actif dans une seule localité) d'autres, enfin, s'imposent comme des acteurs majeurs de l'après-guerre. C'est le cas par exemple de Bernard Durand dans les Landes dont l'activité couvre la plupart des stations du littoral et qui, aux côtés de Jean Latappy (jusqu'en 1948), Henri Dépruneaux, Jean-Baptiste Prunetti puis, plus tardivement, Pierre Raba, condense l'essentiel de la production architecturale liée à la reconstruction.

Si dans cette première phase de l'étude les recherches complémentaires qui pourraient nuancer ces premières données, - dans des fonds municipaux ou communaux -, n'ont pas encore été menées, l'analyse croisée des données rassemblées permet toutefois d'affiner la cartographie des acteurs de la reconstruction. Pour chaque département, une fiche de synthèse, hiérarchisant les architectes en fonction de leur importance et de leur rôle sur le terrain, a été rédigée. Elle a permis de centrer le travail de recherche des fonds privés sur les acteurs les plus actifs sur le terrain afin de dresser une première liste de sources complémentaires utiles à l'approfondissement ultérieur des recherches. Le résultat de cette enquête, est ici aussi, très contrasté. Ainsi, il n'existe aucun fonds André Campagne (hormis son dossier de demande d'agrément au M.R.U) pourtant l'un des principaux architectes d'opération de la reconstruction d'Oradour-sur-Glane, ni de fonds Pierre Sautour, architecte d'opération à Égletons. Le tableau dressé met cependant en valeur la richesse des différentes institutions archivistiques (archives nationales (fonds des différents ministères, dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (D.A.U), archives départementales (série FI, fonds D.G. ; fonds privés), Archives d'architecture du XX^e siècle) où sont conservés un certain nombre de fonds d'architectes. Ainsi, les archives Payen sont aux archives départementales du Lot-et-Garonne, celles de Dépruneaux, Prunetti, Bonnefous dans les Landes, celles de Serreau, Bourin, Martineau, Gouron, Ursault dans la Vienne). Dans la majorité des cas, bien qu'aucun travail monographique n'ait encore été engagé, le croisement ultérieur des données avec d'autres fonds s'annonce, d'ores et déjà, fructueux d'autant plus que les dossiers individuels d'agrément

aux Archives Nationales sont aussi riches de plans et de photographies.

Au-delà de renouveler les perspectives sur l'histoire des architectes agréés à l'échelle du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, l'étude a également permis d'affiner leurs rôles dans le cadre de la politique de reconstruction du M.R.U. Ainsi, au fil des dossiers de dommages de guerre, ce sont leurs modes de fonctionnement professionnel, leurs associations « électives » avec certains entrepreneurs et/ou corps de bâtiments, leurs compétences graphiques ou techniques qui se sont progressivement rematérialisés. Ainsi, bien que l'administration du M.R.U imposait la rédaction d'une fiche-type, essentiellement quantitative et financière, de restitution du bâti dans les dossiers techniques de destruction, de nombreux architectes ont laissé des marques distinctives de leur conception du métier d'architecte, accompagnant leurs dossiers d'aquarelles ou de croquis et portant une attention particulière à l'architecture et aux matériaux. D'autres y ont également joint d'imposants dossiers photographiques.



Figure 7. Jean-Baptiste Prunetti, architecte agréé, *vue perspective de la villa de monsieur Cassagne à Contis-Plage*, oct. 1950. Dossiers dommage de guerre. Restitution avant destruction. Prunetti a également joint à son dossier, plusieurs clichés photographiques montrant l'état de la villa avant sa destruction (AD 40, 105 W60).

2/D ESQUISSES DES POSTURES DOCTRINALES RETENUES PAR LES ACTEURS DE LA RECONSTRUCTION

La question des postures doctrinales adoptées par les architectes de la Reconstruction se nourrira de l'approche prosopographique. La formation de ces architectes (certains sont documentés dans les archives de l'École des Beaux-Arts), leur parcours, la génération à laquelle ils appartiennent, leur expérience par ailleurs, la nature de leurs relations jouent un rôle dans leur approche de l'immense tâche qui leur incombe.

Elle est aussi intimement liée aux orientations du M.R.U et aux inflexions que les différents ministres qui se succédèrent à ce poste ont pu apporter à une politique de l'Etat. Les différents travaux déjà existants, et en particulier l'ouvrage de Danièle Voldman ont montré qu'une grande marge de liberté et de conception est laissée aux architectes en chef pour fixer leur approche, mais l'arrivée d'Eugène Claudius Petit à la tête de ce ministère le 11 septembre 1948 ouvre une seconde phase de la reconstruction en faveur d'une adhésion plus franche aux thèses de l'urbanisme moderne dont le nouveau ministre est un fervent partisan. Sa longévité à ce poste, plus de quatre ans jusqu'au 8 janvier 1953⁴⁶, tout autant que son indéniable investissement dans ses fonctions, entraînera, dans certaines villes, la reprise, voire une inflexion, des P.R.A adopté antérieurement à sa nomination. Cet état de fait avéré pour plusieurs villes reconstruites de Normandie⁴⁷ reste toutefois à vérifier en Nouvelle-Aquitaine où l'échelle des reconstructions étant moindre, la région ne représente probablement pas un enjeu majeur pour le M.R.U.

L'échelle des destructions pèse aussi beaucoup dans les choix qui sont fait et, là encore, il convient de distinguer les réponses urbaines et les réponses architecturales qui sont apportées.

Sur le plan urbain, au sein du corpus établi, les P.R.A recueillis montrent que Royan est un cas exceptionnel où la mise au point du nouveau plan de la ville s'inscrit dans les débats décrits par les études sur les quatre régions les plus touchées, qu'Oradour-sur-Glane est un cas à part, mais que le reste des communes n'engage pas de modifications urbaines importantes, en d'autre termes que l'urbanisme n'y est pas un enjeu majeur et un véritable sujet de débats. On rétablit les tracés existants, on les redresse, on les embellit, on les transforme à la marge. Les destructions sont trop limitées pour envisager une refonte de la ville ou le sentiment de devoir restituer l'état ancien de gros villages l'emporte sur un hypothétique besoin de modernisation et d'adaptation à l'automobile. C'est le cas de Mouleydier et de Rouffignac en Dordogne, détruits à plus de 80%, mais dont la reconstruction reprend le tracé ancien.

Sur le plan architectural, les différentes postures observées dans les régions les plus touchées et déjà analysées dans différentes publications se retrouvent en Nouvelle-Aquitaine, avec les mêmes difficultés à les qualifier, où à sortir de quelques formules consacrées mais qui à y regarder de plus près ne sont pas opérantes. On retrouve donc dans cette grande région du sud-ouest les mêmes débats particulièrement celui qui touche à la manière de composer avec un existant. Sur ce plan aussi, Royan et sa zone d'influence, de Meschers à La Tremblade en passant par Saint-Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer, Saint-Sulpice de

⁴⁶ Eugène Claudius-Petit reviendra brièvement à ce poste du 14 août 1954 au 3 septembre de la même année. Aucun des dix-neuf ministres qui se succèdent à ce poste entre le 16 novembre 1944 et le 14 avril 1962 n'a disposé d'autant de temps pour peser sur le cours de la Reconstruction.

⁴⁷ Les travaux de Patrice Gourbin sur le Calvados en apportent une démonstration convaincante. Voir bibliographie.

Royan notamment, est un territoire à part : l'ampleur des destructions, l'équipe d'architectes qui s'y forme derrière Claude Ferret en font un lieu d'expérimentation d'une nouvelle architecture moderne que l'on ne retrouve pas, tout au moins avec cette ampleur et cette diversité ailleurs en France à la même époque dans les villes en reconstruction. Toutefois, l'expression « Royan, ville la plus cinquième de France » avancée par Jacques Lucan dès 1986⁴⁸, souligne d'avantage l'exceptionnelle unité stylistique de cette ville et de ses communes voisines que l'existence d'un territoire représentatif de toute une décennie de création architecturale. L'architecture des années cinquante est d'une très grande diversité, le corpus réuni en Nouvelle-Aquitaine suffirait à le démontrer. Royan n'est qu'un aspect de cette période de la reconstruction, probablement un des plus inventifs mais aussi des plus marginaux, et ne saurait donner une image exclusive de la production architecturale de cette période.

Revisiter les catégories stylistiques

Stylistiquement, toutes les postures jusqu'ici identifiées à travers les ouvrages généraux déjà-cités sont présentes dans ce territoire de Nouvelle-Aquitaine : reconstruction dite « à l'identique » ou parfois « régionaliste », reconstruction dite « moyenne » ou du « M.R.U », reconstruction dite « radicale » ou « moderne ».

Ces catégories définies initialement en 1980 dans l'ouvrage collectif de Kopp-Boucher et Pauly, admises et reprises généralement par l'ensemble des auteurs qui se sont attachés à ce thème de la reconstruction, notamment encore récemment par Gilles Plum en 2011, méritent cependant d'être discutées et remises en question. De même, la dénomination de « style 50' » utilisée depuis Jacques Lucan à propos de Royan, mérite aussi d'être nuancée, voire d'être remise en cause.

Des études plus récentes et approfondies sur des territoires restreints où notamment la question de la relation à l'architecture locale peut être abordée avec nuance et précision, ont déjà permis de relativiser ces catégories. Dans son ouvrage consacré à *L'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction dans le Calvados*,⁴⁹ Patrice Gourbin esquisse une autre approche sans jamais reprendre l'une de ces dénominations habituelles dans l'intitulé de l'un de ses chapitres ou sous-chapitres. Il démontre que l'étude des qualités de cette architecture - qualités prises ici au sens de ce qui caractérise et non de qui attesterait d'une hypothétique valeur - doit être conduite non sur la nécessité d'une taxinomie stylistique, mais d'avantage à travers une approche culturelle où il convient d'interroger la formation des architectes, leurs références, leurs réseaux professionnels et d'échanges, leur pratique au quotidien ; ce sur quoi l'étude prosopographique que nous proposons peut déboucher. Il semble nécessaire d'abandonner ces classifications réductrices et plutôt d'étudier les mille-et-une nuances qui s'établissent entre références classiques et locales, pour ne pas dire régionales et encore moins régionalistes, d'interroger l'importance de l'enseignement Beaux-Arts de l'école parisienne et des écoles régionales⁵⁰, de mesurer l'impact de la lente pénétration des idées de l'architecture moderne. Il s'agit d'analyser le dosage à chaque fois recomposé dans chaque commune reconstruite de ce que Patrice Gourbin appelle, à juste titre, une « architecture de compromis »⁵¹. Le compromis n'est pas le résultat d'une absence de conviction ou d'une posture de projet, mais comme l'écrivait Adolf Behne dès 1926, le résultat d'un débat démocratique

⁴⁸ Jacques Lucan, « Royan », *A.M.C.*, n°11, 1986, p.16-17.

⁴⁹Gourbin, 2015. Voir bibliographie.

⁵⁰ En particulier celle de Bordeaux créée en 1928.

⁵¹Patrice Gourbin, 2015, p.80.

où s'affronte les forces en présence de l'acte de construire : « Il nous semble que construire revêt le caractère d'un compromis : entre la fonction et la forme, entre l'individu et la société, entre l'économie et la statique, entre émotion violente et uniformité, entre volume et espace, et que le style n'est rien d'autre que la manière, chaque fois particulière d'appréhender ce compromis ⁵²».

Loin d'un discours doctrinal ou d'une posture clairement établie et verbalisée sur la reconstruction, l'approche des architectes opérant en Nouvelle-Aquitaine nous semble d'avantage marquée par leur parcours de formation, leur pratique professionnelle courante et les contingences économiques, techniques et matérielles liées à cette période particulière de l'après-guerre. Il apparaît nécessaire d'appréhender comment ils répondent, ou non, de manière pragmatique aux directives du M.R.U en observant commune par commune, architecte par architecte, leur manière d'aborder les formes, les toitures, les ouvertures, la modénature, le décor, la couleur, la composition, mais aussi la dimension constructive, ou les schémas de distribution des plans. Les termes de ce débat qui ne se dit pas, - les textes ou prises de positions de ces architectes au travail sont rares - et s'expriment d'avantage en termes de relation à l'existant, qui dans la majorité des cas reste dominant par rapport aux destructions, qu'en termes d'une hypothétique posture de projet régionaliste ou moderne. Les différents modes opératoires de mise en œuvre des opérations de reconstruction plaident d'ailleurs en ce sens. Dans toutes ses phases, depuis l'établissement des mémoires historiques préalables aux plans de réaménagement, en passant par l'établissement de relevés de situation *in situ*, jusqu'au patient travail de restitution de l'existant avant destruction, les architectes agréés sont en constante négociation avec les formes urbaines et le bâti préexistants. Les dossiers de P.R.A. sont, à cet égard, éclairants. Leurs « rapports documentaires », les architectes et urbanistes mandatés par le M.R.U éclairent, bien souvent, leur posture professionnelle face aux réformations du tissu urbain et de l'architecture. Ainsi, dans les centres urbains où les destructions sont dispersées, leurs plans de réaménagement sont souvent respectueux de l'existant et se concentrent essentiellement en périphérie. C'est le cas à Grenade-sur-l'Adour (Landes), précédemment mentionné, mais également d'Ussel (Corrèze) où Paul Lagneau, urbaniste et architecte agréé, relève en 1948 qu'il est important « de conserver de caractère de l'ancienne ville par des aménagements appropriés ». Soulignant à plusieurs reprises « le caractère extrêmement pittoresque » du centre urbain et des édifices qu'il s'agirait de ne pas dénaturer, il conclut son rapport en mentionnant que celui-ci n'a « d'autre but que de montrer le caractère particulier de cette ville. Ce sont les caractéristiques essentielles énoncées ci-dessous qui doivent commander le programme du plan de reconstruction et d'aménagement ⁵³». Cette même attention se retrouve portée à l'architecture vernaculaire des différents départements, dont les qualités matérielles et constructives sont souvent soulignées. Les procès-verbaux des associations syndicales et des réunions de conseils municipaux se font d'ailleurs l'écho de ces préoccupations, que l'on a souvent entendues comme des volontés régionalistes, mais dont les mécanismes sont plus complexes. Au-delà de la préservation d'identités, c'est toute une économie urbaine et architecturale qu'il s'agissait de relever à l'échelle locale et départementale au lendemain de la guerre. La question des matériaux, notamment de leur production locale et du emploi de ceux issus des destructions, y occupe ainsi une place centrale. La promotion du bois de pin et des moellons de Bidache dans les Landes tout autant que la réutilisation des matériaux issus des destructions dans la Vienne, répondent à des micro-contextes économiques et professionnels qui ne peuvent être pleinement saisis qu'au prisme de

⁵² Adolf Behne, *La construction moderne fonctionnelle*, Munich, 1926 ; traduction française, 2008, Editions Parenthèses, Marseille, p.87

⁵³ Archives nationales, 19900181_44.

situations locales et préexistantes. Au-delà de grandes lignes de force qui se dégagent de leurs travaux, le rôle des urbanistes et des architectes agrées, ancrés sur des terrains toujours divers, s'exprime ainsi, bien plus en fonction de paradigmes de négociation et de conciliation permanentes que de postures dogmatiques lissées.

En ce sens, les ouvrages et les expositions consacrés depuis les années 1980 à la question de la création contemporaine dans le déjà là, telle que *Construire en quartier ancien* au Grand-Palais en 1980, ou *Créer dans le créé* au Centre Georges Pompidou en 1986, nous ouvrent probablement des voies de réflexion méthodologiques plus stimulantes et opératoires que les habituelles classifications stylistiques⁵⁴.

⁵⁴On se reportera aussi aux travaux de Kenneth Powell, *L'architecture transformée*, éditions du Seuil, Paris, 1999, ou de Dominique Rouillard, *Architectures contemporaines et monuments historiques*, Editions du Moniteur, Paris, 2004.

(3) PISTES DE RECHERCHES

Le premier volet de cette étude a permis de répondre au cahier des charges et de dresser un premier inventaire des sites de la reconstruction en Nouvelle Aquitaine, de le hiérarchiser en fonction de l'échelle des destructions et d'en extraire un premier corpus d'étude documenté de 51 communes, représentatif puisqu'il concerne près de 90% des destructions dites totales enregistrées dans la région.

Sans préjuger du contenu de l'appel d'offre de la deuxième étape de cette recherche, il nous semble possible d'avancer quelques pistes de travail que les résultats de cette première étape permettent d'envisager :

- préciser et enrichir le corpus initial ;
- enrichir la documentation du corpus initial par la consultation de nouveaux fonds d'archives, en particulier :
 - Fonds d'archives municipales ;
 - Fonds privés repérés dans la première phase ;
 - Dossiers d'œuvres personnels de la D.A.U ;
 - Dossiers personnels d'agrément M.R.U ;
- enrichir la documentation du corpus initial par des repérages sur site ;
- approfondir l'étude des dossiers de P.R.A. (projets, travaux réalisés) et les rapports préalables des urbanistes qui fournissent de nombreuses informations sur les lignes directrices à adopter lors de la mise en œuvre des programmes ;
- faire émerger quelques communes ou quelques œuvres d'architectes exemplaires de différentes postures de projet et engager une recherche détaillée sur l'histoire des communes concernées ;
- dégager des typologies d'édifices saillantes et les étudier de manière comparative (architecture religieuse, architecture résidentielle, architecture publique...)
- établir une étude prosopographique des architectes agréés M.R.U en Nouvelle-Aquitaine et approfondir sur les figures majeures qui émergent de la réalité des chantiers dans le corpus retenu ;
- approfondir les réseaux professionnels engagés dans la reconstruction en Nouvelle-Aquitaine, notamment les modes opératoires et relations privilégiées entre architectes et entrepreneurs particulièrement bien documentés dans les dossiers techniques des fonds de dommages de guerre ;
- proposer une analyse renouvelée de cette architecture de compromis au sens où cela a été défini dans la première phase de l'étude ;
- dresser un catalogue de plans, photographies, documents d'époques, maquettes, films, etc., pouvant nourrir une publication et une exposition dans une troisième phase de l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

1/ OUVRAGES GÉNÉRAUX

1.1 Architecture et patrimoine de la Reconstruction

- Barjot, Dominique, Baudouï, Rémi, Voldman Danièle, *Les reconstructions en Europe (1945-1949)*, Paris, éditions Complexes, 1997.
- Delemontey Yvan, *Reconstruire la France. L'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, Paris, Editions de La Villette, 2015.
- Dieudonné Patrick, *Villes reconstruites : du dessin au destin*, Paris, L'Harmattan, 1994, 2 tomes.
- Monnier Gérard, *L'Architecture en France, une histoire critique 1918-1950*, Paris, Philippe Sers, 1990.
- Kopp Anatole, Boucher Frédérique, Pauly Danièle, *L'Architecture de la reconstruction en France, 1945-1953*, Paris, Le Moniteur, 1982.
- Noviant Patrice, Vayssière Bruno, Baudouï Rémi, *La reconstruction provisoire, France 1940-1946*, Paris, Boa, 1984.
- Plum Gilles, *L'Architecture de la Reconstruction*, Paris, Nicolas Chaudun, 2011
- Vincent Jean, *La reconstruction des villes et des immeubles sinistrés après la guerre de 1940*, Paris, Bischof & Fils, 1943.
- Vayssière Bruno, *Reconstruction, déconstruction : le Hard French ou l'architecture française des trente glorieuses*, Paris, Picard, 1988.
- Vayssière Bruno (dir.), *Une politique du logement. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme 1944-1945*, Paris, IFA/PCA, 1995.
- Vayssière Bruno (dir.), *Une politique du logement : le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, 1944-1954*, Paris, IFA, 1995.
- Voldman Danièle, *La reconstruction des villes françaises (1945-1954) : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Voldman Danièle, *Images, discours et enjeux de la reconstruction des villes françaises après 1945*, Paris, Les cahiers de l'IHTP, n°5, juin 1987.
- [Coll], *Les trois Reconstructions 1919-1940-1945*, Dossiers et Documents, n°4, Paris, IFA, décembre 1983.

1.2 Articles (sélection)

- Barjot Dominique, « Les entreprises du bâtiment et des Travaux publics et la Reconstruction (1918-1945) », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 231-236. [Contrairement à ce qui est indiqué dans le titre, l'article aborde également la période post 45]
- Blanc Brigitte et Le Bas Antoine, « La reconstruction 1944-1960 : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille Poste », *Cahiers de la maison de banlieue et de l'architecture*, n°9.
- Couedelo, Rose-Anne, « Aménagement et urbanisme. L'insertion des pouvoirs publics 1919-1950 », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 211-220.

- Croizé, Jean-Claude, « Construire et reconstruire : éléments de problématique (1940-1960) », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 253-262.
- Delemontey Yvan. « Un jeu d'enfant. Considérations sur la fortune de la préfabrication dans la France de l'après-guerre », *L'Opera sovrana. Etudes sur l'architecture du XX^e siècle offertes à Bruno Reichlin*, 2014, p. 216-223.
- Grudet Isabelle « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *Espaces et sociétés*, vol. 130, no. 3, 2007, pp. 41-55.
- Luquet Jean, « Qui a reconstruit la France ? », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 83-88.
- Randet Pierre, « 1941-1951. Panorama de la reconstruction française », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 95-102.
- Vayssière, Bertrand. « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 236, no. 4, 2009, p. 45-60.
- Voldman Danièle, « Reconstructions : une architecture de catastrophe ? » *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 1984, vol. 3, n°1, p. 139-141
- Voldman Danièle, « Reconstruire pour construire ou De la nécessité de naître en l'an 40, La Technique et le Reste, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°21, Paris, Dunod, p. 77.
- Voldman Danièle, « Déblaiements et déminages en 1945 », *Reconstruction et Modernisation. La France après les ruines, 1918... 1945...*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 43-50.

1.3 Contexte historique

- Barjot Dominique, Baudouin Rémi, Voldman Danièle (dir.), *Les Reconstructions en Europe (1945-1949)*, Paris, Complexe, 1997.
- Bloch-lainé François, Bouvier Jean, *La France restaurée 1944-1954*, Paris, Fayard, 1986.
- Milward, Alan Steele, *The Reconstruction of Europe 1945-1951*, Berkeley ; Los Angeles : University of California press, 1984.
- Ragot Gilles et Dion Mathilde, *Le Corbusier en France*, collection Architextes, Le Moniteur, Paris 1987 (réédition en 1997).

1.4 Catalogues d'expositions

- Cohen Jean-Louis, *Architecture en uniforme : projeter et construire pour la Seconde guerre mondiale*, [Catalogue de l'exposition tenue à Montréal au Centre canadien d'architecture du 12 avril au 5 septembre 2011], Montréal, Centre canadien d'architecture. 2011.
- [Coll.], *Permis de (Re)construire. Vire. 1944-1965*, [catalogue de l'exposition éponyme, Musée des arts et traditions populaires de Vire, 29/04-04/11/2012], coédition OREP/musée des arts et traditions populaires de Vire, s.l.,2012.
- [Coll.], *Photographies à l'œuvre : enquêtes et chantiers de la Reconstruction (1945-1958)*, [catalogue de l'exposition tenue au château de Tours du 26 novembre 2011 au 20 mai 2012], Paris, Le Point du jour/Le Jeu de Paume, 2011.
- [Coll.], *Reconstructions et modernisation : la France après les ruines 1918...1945....*, [catalogue de l'exposition tenue aux Archives nationales de janvier à mai 1991], Paris, Archives Nationales, 1991.

1.5. Etudes régionales ou locales hors Nouvelle Aquitaine (sélection)

- Bouillot Corinne (dir.) *La reconstruction en Normandie et en Basse-Saxe après la Seconde guerre mondiale : histoire, mémoires et patrimoines de deux régions européennes*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013
- Chélini Michel-Pierre, Roger Philippe (dir.), *Reconstruire le Nord-Pas-de-Calais après la Seconde guerre mondiale*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2017.
- Lyon-Caen Jean-François, Bazin Luc, Lyon-Caen Jean-Jacques, *La reconstruction dans les Alpes françaises 1945-1955. Architecture et urbanisme*, Ecole d'Architecture de Grenoble, AGRA, 1983.
- Gourbin Patrick, *Une métamorphose urbaine. La reconstruction de Villers-Bocage*, Société des antiquaires de Normandie, Caen, 2017.
- Gourbin Patrick, *L'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction dans le Calvados. Du projet à la Réalisation*, Caen, CAUE du Calvados, 2011.
- Méyère Alain (de), Poulain France, *La Reconstruction dans l'Oise. La première territorialisation d'une politique publique*, Saint-Etienne du Rouvray, éditions de la Direction Départementale des Territoires de L'Oise, 2010.
- Mittmann Elke (dir.), *La reconstruction dans le Val de-Loire, 1940-1953: le Loiret, atelier de la ville de demain*, [catalogue de l'exposition tenue à Sully-sur-Loire du 10 juillet au 27 septembre 2015 organisée par le CAUE et la Région Val-de-Loire], Orléans, Éditions HYX, DL, 2015.
- Mittmann Elke, *Vingt ans de reconstruction en Touraine, 1940-1960 : histoire d'une invention des styles*, [Catalogue de l'exposition tenue à Tours à l'Hôtel Gouin du 14 octobre au 20 novembre 2016] organisée par la Maison de l'architecture du Centre-Val de Loire et le CAUE, Orléans : Éditions HYX, DL 2016.
- Mouchel Didier, *1945-1962. La reconstruction en Normandie : archives photographiques du M.R.U.*, Éditions des Falaises, Rouen, 2014
- Noreux Daniel, *Reconstruction en vallée de Seine : de Grand-Couronne à Orival*, Tours, Éditions Sutton, 2016.
- Thilleul Karine, *Les reconstructions des années 1920 et 1950 en Lorraine, un nouveau architectural et urbain*, *La Gazette lorraine*, n° hors série de septembre 2011, avec l'Union régionale des CAUE de Lorraine.
- [Coll.], *Une renaissance au XX^e siècle : la reconstruction de la Manche, 1944-1964*. [catalogue de l'exposition organisée par les Archives départementales de la Manche de juin à décembre 2011], Saint-Lô, OREP, 2011.
- [Coll.], *Le Nord de la France. Laboratoire de la ville. Trois reconstructions : Amiens, Dunkerque, Maubeuge* 2015.

1.6. Travaux universitaires et mémoires des ENSA hors Reconstruction en Nouvelle-Aquitaine (sélection)

- Bolle Gauthier, *Un acteur de la scène professionnelle des Trente Glorieuses, de la Reconstruction aux grands ensembles : l'architecte alsacien Charles Stoskopf (1907-2004)*, thèse de doctorat en histoire soutenue sous la direction de Anne-Marie Châtelet, Université de Strasbourg, 2014.

- Detry Nicolas, *Le patrimoine martyr et la restauration post bellica : théories et pratiques de la restauration des monuments historiques en Europe pendant et après la Seconde guerre mondiale*, thèse de doctorat en architecture sous la direction de Vincent Veschembre, Université Lumière de Lyon, 2006.
- Godot Anne-Sophie, *Urbanisme et architecture de la reconstruction dans le Loiret (1940-1954)*, Paris IV Sorbonne (Bruno Foucart dir.), 2009.
- Massire, Hugo, *Pierre Dufau (1908-1985), un libéral discipliné. Parcours, postures, produits*, thèse de Doctorat en histoire de l'art contemporain sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université François Rabelais de Tours, 2017⁵⁵.
- Rosen Jacques, *1941-1951, 10 années d'expériences*. Mémoire de 3^e cycle, ENSA de Nancy, 1980.
- Sanyas Hélène, *La politique architecturale et urbaine de la reconstruction. France 1945-1955*. Thèse de doctorat, université Paris VIII-Diderot, 1992.

1.7- Articles de revues (sélection)

- *Urbanisme*. Bilan de la Reconstruction n° 45-48, 1956
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, « Reconstruction France 1950 », n° 32, 1950.
- *L'architecture d'aujourd'hui*, « Un plan général d'équipement de la France (par Marcel Lods) », n° 7/8, septembre-octobre 1946.
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, « Renaissance (par E-P Petit dit Claudius-Petit) », mai-juin 1945.
- *Techniques et Architecture*, « Construire », n° spécial, 1945.

2/ PUBLICATIONS SUR LA RECONSTRUCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

2.1- Ouvrages généraux sur l'architecture et le patrimoine du XX^e siècle en Nouvelle-Aquitaine

- Bertaud du Chazaud Bertrand, *Jean Prouvé. Royan et sa région*, Éditions La Geste, La Crèche, 2017.
- Coustet Robert et Saboya Marc, *Bordeaux et la Conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Editions Mollat, Bordeaux, 2005
- Duviella Marie-Claire, Duviella Alain, *Capbreton*, Association pour la sauvegarde du patrimoine et la diffusion du patrimoine culturel du Sud-Ouest des Landes, 2003.
- Ragot Gilles, *Bordeaux & Agglomération 1945-1995*, Arc en rêve/Éditions Confluences, Bordeaux, 1995 (Cité Claveau p.94-95).
- Ragot Gilles, *Architecture du XX^e siècle Poitou-Charentes*, Editions Patrimoines et médias, La Crèche, 2000.
- Téziers Stéphanie, *Les architectes Le Sauter en Deux-Sèvres*, Ed. Atemporelle, 2009

⁵⁵ Eclairages importants sur la reconstruction d'Amiens.

2.2-Ouvrages, articles et travaux universitaires sur la reconstruction en Nouvelle Aquitaine (sélection)

- Anonyme, « Angoulême », *Architecture d’Aujourd’hui*, n°32, octobre-novembre 1950, n.p.
- Bougdira Tarik, *La reconstruction des équipements collectifs et productifs à Bordeaux et en Gironde : 1945-1954*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction d’Hubert Bonin, Université Bordeaux Montaigne, 1997.
- Chasseboeuf Frédéric, *Notre-Dame et les églises de Royan*, Éditions Bonne Anse, Royan, 2015.
- Dantieux Dominique, Grandcoing Philippe, *Oradour après oradour : conserver, reconstruire, commémorer*, Editions Culture & Patrimoine en Limousin, 2015.
- Floret Christelle, *La reconstruction de Mouleydier après le sinistre du 21 juin 1944*, maîtrise d’histoire de l’art sous la direction de Marc Saboya, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, UFR Histoire de l’art et archéologie C.E.R.C.A.M, s.d. (1997).
- Floret Christelle, « La reconstruction de Mouleydier », *Le Festin*, n°21, février 1997.
- Préaut Antoine-Marie, *Royan 1950. Guide architectural*, Éditions Bonne Anse, Royan, 2006.
- [Coll.], *Bordeaux et la Gironde pendant la Reconstruction, 1945-1954*, actes du colloques de Talence, tenu du 16 au 18 novembre 1995, Maison des Sciences de l’homme, Talence, 1997.
- [Coll], *Royan 2000. Un siècle, deux fois construite, actes des Rencontres nationales du 23 et 24 juin 2000*, CAUE 17, La Rochelle, 2000.
- [Coll.], sous la direction de Ragot Gilles, *L’invention d’une ville. Royan années 50*, textes de Gilles Ragot, Thierry Jeanmonod, Nicolas Nogue, Cahiers du Patrimoine n°65, *Monum*, Éditions du Patrimoine, Paris, 1^{ère} édition en 2003 (2^{ème} édition 2007).
- [Coll], *Royan 2003. Renouveau de l’architecture sacrée à la reconstruction, actes des Rencontres nationales du 20 septembre 2003*, CAUE 17, La Rochelle, 2004.

2.3- Articles de revues (sélection)

- Blomme Yves «Un siècle de chantiers d’églises en Charente-Maritime», *In Situ* [En ligne], 11, 2009

2.4- Ouvrages d’histoire locale de la seconde guerre mondiale

- Baranx Serge, *Mouleydier village martyr*, Bière, 1945.
- Besançon Samuel, *Croix sur Royan. Cahiers d’un résistant 1940-1945*, Editions Bonne-Anse, 2000.
- Binot Guy, *Royan Port de mer*, Le Croix-Vif, Paris, 2000.
- Bouchet-Roy Marie-Anne, *Royan 39-45. Guerre et Plage. Tome 2. La Libération*, Editions Bonne-Anse, 2015.
- Bouchet-Roy Marie-Anne, *Bombardement et libération de la poche de Royan. 12 septembre 1944 – 17 avril 1945*, Editions Bonne-Anse, 2005.
- Bouchet-Roy Marie-Anne, *Royan 39-45. Guerre et Plage. Tome 1. L’occupation*, Bonne-Anse, 2017.
- Brothé Eric, Chazette Alain, Reberac Fabien, *Charente-Maritime Vendée 1939-1945*, Edition Patrimoines Médias, 2006.
- Calmon Jean-Henri, *Occupation, Résistance et Libération dans la Vienne en 30 questions*, Geste éditions, coll. « 30 questions », La Crèche, 2000
- Chaumet Michel. *Les Deux-Sèvres dans la guerre 1393-1945*, Geste édition, 2004

- Chaumet Michel, *Les Deux-Sèvres dans la guerre, 1939-1945, La vie quotidienne sous l'occupation*, Editions HORVATH, 1985.
- Dupaux Gilbert, *La résistance dans les Landes (1940-1945) : visages et témoignages de résistants*, Editions Gascogne, 2008.
- Yves Fressignac, *Mouleydier 1944. De la résistance à l'an 2000*, Editions La Lauze, Périgueux, 2004.
- Genet Christian, *La Libération des deux Charentes. Soldats en sabots*, La Caillerie, Gémozac, 1985.
- Guérin Raymond, *Mouleydier centre de la résistance*, Trillaud, Bergerac, 1947.
- Hontarrède Guy, *La Charente dans la seconde guerre mondiale*, Dictionnaire historique, Le Croix-Vif, 2004.
- Krause Peter, *1940-1944. Bordeaux, les bombardements*, éd. CMD, coll. 1940-1944, Montreuil-Bellay, 1999.
- Picard Roger, *La Vienne dans la guerre 1939/1945 : la vie quotidienne sous l'Occupation*, Lyon :
- Sohas Roger-Louis, *Un combat oublié de la libération, Yves, 20 septembre 1944*, sl. 1999
- Souleau Philippe, *La ville de Langon sous l'occupation*, éditions du Cabri, 2015, Breil-sur-Roya.
- [Coll], sous la direction de Laurent Jalabert, *Les Basses-Pyrénées pendant la seconde guerre mondiale. 1939-1945. Bilans et perspectives de recherche*, puppa. Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, Pau, avril 2013.
- [Coll], *La Résistance et la libération dans l'île d'Oléron*, imprimerie de Bugey.